RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet: N° projet: F/MDG/PL/AA/2001/2 N° du prêt: 2100 1500 00565	**Titre du Projet:** Projet de Lutte Préventive Antiacridienne (PLPA)	**Pays:** Madagascar	
Instrument(s) de Prêt: Prêt FAD et Don FAD		**Secteur:** Agriculture	**Catégorie :** Environnementale: 1
Engagement Initial: Prêt FAD: 5.760.000 UC Don FAD: 1.160.000 UC	**Montants Annulés:** Prêt FAD: 387.251,81 UC Don FAD: 603.320,67 UC	**Montant Décaissé:** Prêt FAD: 5.372.748,19 UC Don FAD: 556.679,33 UC	**% Décaissé:** Prêt FAD: 93,28% Don FAD: 48%
Emprunteur: Gouvernement de la République de Madagascar			
Organe(s) d'Exécution: Sous la tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture, l'organe d'exécution du PLPA était la Cellule d'exécution du projet (CEP) créée et mise en place au sein du Centre National Antiacridien (CNA) depuis 2002. Elle était coordonnée par un chef de projet. Le Comité de suivi et de pilotage (CSP) du projet au niveau du Ministère de l'Agriculture, représenté par les membres du Conseil du CNA, était l'organe national de suivi et de pilotage du PLPA. La composante Recherche/Formation a été mise en œuvre à travers le Centre de recherche agronomique malgache (FOFIFA) avec l'appui technique du Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE) et du Centre international de la recherche agricole et de développement (CIRAD). Huit Organisations non gouvernementales (ONG) ont été associées à la mise en œuvre de certaines activités locales (restructuration et formation des Brigades villageoises de lutte antiacridienne (BVLA)			
Cofinanciers et Autres Partenaires Extérieurs: Coopération Française (835.920 UC); Union Européenne (1.560.000 UC) et Gouvernement Malgache (1.100.000 UC)			

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops.: Non disponible	**Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops:** Janvier 2001	**Approbation par le Conseil d'Administration:** 29 mars 2001
Restructuration(s): Partielle à mi-parcours du 16 au 30 mai 2007		

	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois
SIGNATURE	01/04/2001	08/05/2001	01 mois
ENTREE EN VIGUEUR	01/06/2001	29/04/2002	10 mois
REVUE A MI-PARCOURS	01/12/2003	30/05/2007	40 mois
CLÔTURE	31/12/2007	30/12/2009	24 mois

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	**Réalisation des Résultats**	3
	Réalisation des Rendements	2
	Respect du Calendrier	3
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	**Conception et état de Préparation:** Identifié depuis 1997, évalué en 1998 et soumis au conseil en 1999, puis reclassé en catégorie environnementale 1, réévalué en mai 2000, puis réactualisé en février 2001 et approuvé par le conseil en mars 2001. Le rapport d'évaluation présente des incohérences entre le rapport principal et les tableaux de coûts et une rigidité au niveau de certains choix techniques. Les objectifs sont, relativement, ambitieux.	2
	Supervision: Fréquence très importante de supervision (17 missions), mais sans acridologue ni environnementaliste ! 8 Chargés de projets se sont succédés à raison d'une moyenne d'un Chargé/an !	2
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	2
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	**Conception et état de Préparation:** Identification depuis 1997, pour une mise en vigueur 5 ans après (en 2002). Incohérences et rigidité du rapport d'évaluation accepté par le Gouvernement. L'instabilité du régime socio-politique et les événements politiques de janvier 2002 ont limité la performance de l'emprunteur dans la conception du projet	2
	Exécution: Retard de démarrage, dépassement des catégories, fonctionnalité insuffisante des outils d'aide à la décision et des équipements de laboratoire, prolongation du projet de 2 ans et annulation de 52% du don FAD.	1
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	1,5

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	A.D. MTEGHA	F. BLACK, ORSB
Directeur Sectoriel	L.I. UMEH	A. ABOU-SABAA, OSAN
Chargé de Projet	H.A. LAM, Agronome	LAAJILI, agroéconomiste
Chef de l'équipe du RAP	[redacted]	B. BOEDTS, Responsable du bureau MGFO - Agronome
Membres de l'équipe du RAP	[redacted]	S.RANDRIATSIFERANA, Spécialiste en infrastructure-MGFO; Z. A. GHOUDI, Consultant, Agro-économiste; M. A. BABAH EBBE, Consultant Acridologue,

B. CONTEXTE DU PROJET

Faire un résumé du bien-fondé de l'assistance de la Banque. Texte: **-sur quel défi du développement porte le projet,** **-stratégie générale de l'emprunteur pour relever ce défi,** **-activités de la Banque dans ce(s) pays et dans ce secteur durant l'année dernière et performance, et** **-activités en cours financées par la Banque et d'autres sources extérieures qui complètent, font doublon ou se rapportent à ce projet.** **Veuillez citer les sources concernées. Exprimez-vous sur la force et la cohérence de cette justification.** **[300 mots au plus. Tout autre propos pertinent sur les origines et l'historique du projet doit être, si besoin, présenté à l'annexe 6 intitulé: Description du Projet]**
Madagascar subit une invasion épisodique de criquets migrateurs (Locusta migratoria capito) et de criquets nomade (Nomadacris septemfasciata). Le premier est considéré comme l'insecte le plus économiquement dangereux, menaçant les cultures et les pâturages pendant les périodes d'invasion et causant des dégâts et des pertes allant jusqu'à 50% de la production agricole qui contribue à concurrence de 14.8 % au PIB total. En 1997, les pertes ont été estimées à 6.6 millions de dollars. Le PLPA s'inscrit dans le cadre de la Lettre de politique de développement rural définie en 1994. Il rejoint le Document de stratégie de réduction de la pauvreté établi en novembre 2000. Il revêtait une importance particulière pour le Gouvernement malgache car il devait permettre de sécuriser la production agricole. Suite à l'invasion acridienne de 1999 le Gouvernement Malgache a sollicité l'appui de la Banque qui a répondu favorablement par une aide d'urgence de 544.070 UC et a ensuite contribué à la formulation d'un Programme National de Lutte Antiacridienne (PNLA) qui comprenait un volet de lutte curative et un autre de lutte préventive. C'est dans le cadre de ce dernier volet que le PLPA a été identifié en août 1997, préparé en juillet 1998 et évalué en septembre de la même année. Suite à sa reclassification environnementale de la catégorie 2 à 1, le projet a été réévalué en mai 2000 et signé en mai 2001. Le PLPA a été cofinancé par l'UE et la France. Depuis 1977, la Banque a financé plus de 30 opérations dans les différents secteurs (430.000 M.UC, environ 80% décaissés), dont 4 dans le secteur agricole sont en cours de réalisation. Le Bureau MGFO ouvert en 2005 a amélioré la gestion de ces projets.

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Projet (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)
Au plan sectoriel, le projet devait contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire par la protection des cultures et des récoltes. L'objectif spécifique du projet, était de prévenir les invasions acridiennes futures en maintenant la population acridienne en deçà du seuil de grégarisation sur une base durable.
2. Décrire les principales composantes du projet en indiquant comment chacune contribuera à la réalisation des objectifs du projet
Pour atteindre les objectifs assignés, le projet comprenait les composantes suivantes: (i) Surveillance acridienne, qui contribue à l'atteinte de l'objectif à travers : a) la détection et le contrôle précoce d'une augmentation de la population acridienne par la prospection; b) l'intervention précoce et rapide contre les premiers regroupements des criquets; et c) l'appui aux bénéficiaires dans la sensibilisation, la formation et l'organisation ; (ii) Recherche et formation: la recherche consistait à l'expérimentation et la diffusion de méthodes alternatives (lutte biologique) en réponse aux exigences de préservation de l'environnement. La formation concernait le renforcement des capacités nationales en matière de lutte antiacridienne; et (iii) Gestion et coordination du projet: le projet devait être exécuté par une Cellule d'Exécution logée au sein du Centre National Antiacridien. Ceci, facilitait l'appropriation et la durabilité des acquis du projet. L'assistance technique était prévue en appui à l'exécution du projet

3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les objectifs du projet sous trois angles : noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.			
CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		**EVALUATION**	**NOTE**
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays priorités.	Les objectifs du projet sont pertinents et répondent parfaitement aux besoins stratégiques du Gouvernement de Madagascar, qui met en priorité la lutte préventive antiacridienne, surtout que l'agriculture malgache est confrontée aux attaques de différents ravageurs des cultures, en particulier les criquets, qui causent des dégâts importants allant parfois jusqu'à plus de 60% de la production agricole.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	Les objectifs sont, relativement, ambitieux par rapport aux délais envisagés, du fait que le projet touche des aspects institutionnels, de réforme, de recherche, de formation et d'amélioration de compétence, et d'introduction de nouvelles technologies d'alerte et de lutte biologique alternatives. Les impacts de tels investissements sont plutôt à moyen et à long terme pour qu'ils soient durables.	2
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs assignés au projet reflètent une cohérence avec les axes stratégiques nationaux et régionaux de la Banque en matière de développement rural et d'amélioration des conditions de vie de la population et de la protection de l'environnement. La lutte préventive antiacridienne réduit énormément les dégâts sur la production agricole et limite les effets environnementaux négatifs et par conséquent, rejoint les axes stratégiques de la BAD.	3
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Cadre avec la Politique de la Banque qui vise à alléger la pauvreté et à garantir la sécurité alimentaire, et faire bénéficier des retombées positives les couches rurales pauvres.	3

4. Présenter le cadre logique. En l'absence de cadre logique, remplir le tableau ci-dessous, en indiquant l'objectif global du projet, les principales composantes du projet, les principales activités de chaque composante et les résultats et rendements attendus, ainsi que les indicateurs de mesure de la réalisation des rendements. Vous pouvez créer des rangées supplémentaires pour les composantes, activités, résultats ou rendements, si nécessaire.

OBJECTIFS	RESULTATS VISES A L'EVALUATION (2001)	RESULTATS OBTENUS A L'ACHEVEMENT (2010)	SOURCES DE VERIFICATION	RISQUES A l'ACHEVEMENT
OBJECTIF SECTORIEL: le projet contribuait au renforcement de la sécurité alimentaire par la protection des cultures et des récoltes	Une réduction des pertes d'environ 30.000 tonnes de paddy et 60.000 tonnes de manioc est obtenue dès l'année 4 du projet.	Aucune invasion n'a eu lieu durant la mise en œuvre du projet (2003-2009). Les pertes de production étaient uniquement de l'ordre de 5 à 10%	Statistiques du pays et entretiens de la mission avec les différents partenaires	Les résultats atteints sont fragiles et peu durables. L'année 2010 annonce un risque d'invasion, vu la conjoncture politique et la fragilité de la structure de relève.
OBJECTIF SPECIFIQUE: Prévenir les invasions acridiennes futures en maintenant la population acridienne en deçà du seuil de grégarisation sur une base durable.	Une structure nationale de lutte antiacridienne fonctionnelle est en place	Le CNA est en place mais manque de compétences techniques et le niveau organisationnel est insuffisant	Rapport d'audit de l'UE(2008), rapport CNA (2010) et investigations de la mission	Statut actuel du CNA fragile et conjoncture politique difficile
	Décisions prises sur la base d'un système d'alerte précoce le lutte antiacridienne fonctionnel	Les outils d'aide à la décision acquis (SIG-LMC, BLU et TSAPIC) mais partiellement alimentés et pas tous fonctionnels	Investigations de la mission	fiabilité peu élevée de l'information collectée au niveau des stations d'observation et météorologiques
	Superficie infesté ne dépassent pas 50.000 ha/an et le taux de traitement au moins 85%	La moyenne des superficies infestées est de l'ordre de 100.000 ha/an et le taux de traitement est de 75% en moyenne et parfois pas au bon moment	Rapports annuels du CNA	Cumul des zones infestées d'une année à l'autre
	Seuil critique de grégarisation ne dépasse pas 5.000 individus/ha pour le Nomadacris et 2.000 pour le Locusta de façon durable	Grégarisation maitrisées et pas d'invasion en 2003-2009, mais pas de façon durable (situation de recrudescence avancée en 2010)	Rapports annuels du PLPA et du CNA. Investigations de la mission, et requêtes du gouvernement en 2010 à la FAO	Retour à la lutte curative d'urgence

Composante 1: Surveillance Acridienne	Créer 06 zones de lutte antiacridienne	06 zones crées : (100% des prévisions)	Rapports trimestriels et annuels du PLPA,	
	créer 24 postes d'avertissement antiacridien	25 postes créés: (+100% des prévisions)		
	Créer 200 stations d'observations	154 stations d'observation créées: (76% des prévisions)		
	Créer 130 stations météorologiques	129 stations météorologiques créées: (99% des prévisions)		
	Construire le siège du CNA (n'est pas prévu par le RE mais prévu lors de la revue à mi-parcours)	01 siège administratif pour le CNA avec logement fonctionnaires, non prévu initialement, est créé en 2008 (100%)		
	Réhabiliter 01 bureau et 01 logement CAB	02 locaux CAB réhabilités :(100% des prévisions)		
	Equiper les infrastructures antiacridiennes créées et acquérir la logistique nécessaire	5 véhicules acquis (100%, BAD), 10 autres véhicules ont été acquis et mis à la disposition du CNA, dont 8 par l'UE et 2 par la coopération française, 30 motos (100%) acquis, 2000 Kits acquis (100%), 50 BLU acquis, 135.000 L+150 tonnes de pesticides acquis		
	Mettre en place les outils de transmission électronique de l'information (TSAPIC)	TSAPIC acquis et en place mais pas fonctionnel		
Composante 2 : Recherche et Formation	Tester et homologuer le bio pesticide	Métharizium anisoplie var. acridum IMI 330189 testé et homologué en juin 2009		
	Mener une étude de déterminisme de la grégarisation et dégrégarisation	Une étude de déterminisme de la grégarisation et dégrégarisation réalisée : (100%) mais le mémoire de fin d'études n'est pas encore soutenues (80%)		
	Mener des essais d'association phéromones/ biopesticides et/ou insecticides Métharizium	Essais d'association phéromones/biopesticides (testé seulement en labo) et/ou insecticides Métharizium finalisés à 70%		

	Poursuivre la recherche de souches locales mycopesticide	Une souche locale de mycopesticide identifiée		
	Inventorier les entomopatagènes entomophages des sauterelles	Un acarien et un entomopatogène identifiés en 2008		
	Conduire une étude sur le *Nnomadacris septemfasciata*	Etude sur le *Nomadacris septemfasciata* réalisée en 2008 (100%)		
	Mener des études sur les biotopes acridiens	Etudes sur les biotopes acridiens réalisées en 2008 (100%)		
	Disposer des informations d'imageries satellitaires et d'un système SIG fonctionnel	Images satellitaires disponibles (100%) et système SIG installé et partiellement alimenté (60%)		
	Doter le FOFIFA de la logistique nécessaire et équiper les laboratoires de recherche au niveau du CNA et FOFIFA	01 véhicule mis à la disposition du FOFIFA en 2006 puis récupéré en 2009 par le CNA. 4 lots d'équipements de laboratoire ont été acquis à la fin du projet (2009) et représentent 75% des 8 lots prévus. Les 4 lots non acquis (25%) ont été déclarés infructueux et non relancés. Ces équipements sont encore emballés et non fonctionnels au niveau du siège du CNA à Betioky.		
	Assurer le suivi environnemental	3 suivis environnementaux réalisés et rapport final réalisé par l'Office National de l'Environnement en 2008. Cahier des charges environnementales partiellement appliqué (70%)		
	Entreprendre la formation spécialisée des cadres du projet et du CNA et entreprendre des formations diplomantes	Le personnel cadre du projet et du CNA est formé sur les techniques de gestion de projet (100%: 09 sessions de formation dans le cadre du programme NAMTA et 01 session en suivi-évaluation), 7 formations diplômantes réalisées (90%: 2 PhD en cours de soutenance, 3 DEA, 2 Masters), une formation en ecotoxicologie et une en SE. Formation des agents de terrain sur la lutte antiacridienne (15 sessions)		

	Préparer un manuel de lutte antiacridienne	Le manuel de lutte préventive antiacridienne est disponible en 500 exemplaires au CNA (100%)		
	Sensibiliser et former les bénéficiaires	25 sessions de formation réalisées pour 1736 bénéficiaires sur une durée de 2 jours par session, 03 ateliers régionaux réalisés, 152 Brigades de lutte antiacridienne restructurés et 96 nouvelles Brigades créés.		
Composante 3: Gestion et Coordination	Créer une Cellule d'Exécution du Projet, mettre à sa disposition 4 cadres nationaux (Chef de projet, Chef unité prospection, Chef unité intervention et Chef unité recherche) et un comptable contractuel, et les doter des moyens bureautiques nécessaires	La CEP a été créée en novembre 2002. Un chef de projet a été nommé en 2002, un responsable passation des marchés, un responsable suivi-évaluation, un comptable contractuel ont été recrutés par le projet. Les trois chefs d'unités ont été mis à la disposition de la CEP jusqu'à mai 2004 puis récupérés par le CNA		
	Réaliser les audits des comptes du projet	6 audits annuels réalisés (2003-2008). Audit 2009 est en cours		
	mettre à la disposition du CNA une assistance techniques (Acridologue, Acridologue logisticien et un spécialiste en acquisition : 72 h/mois)	Un logisticien antiacridien et un acridologue ont été mis à la disposition du CNA en avril 2007 jusqu'à avril 2009 (33% hommes/mois des prévisions mis à disposition)		
	Mettre en place un bureau de liaison à Tana	1 Bureau de liaison à Tana crée et un cadre a été installé (100%)		

5. Pour chaque dimension du cadre logique, indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point le cadre logique a contribué à la réalisation des objectifs mentionnés ci-après. Noter l'évaluation en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuer à cette section la note 1.			
CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		**EVALUATION**	**NOTE**
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	La relation causale entre les activités, les résultats, et les objectifs, n'est pas bien claire au niveau de la matrice du cadre logique du RE. Toutefois, la conception de cette matrice a clarifié les objectifs et les résultats attendus et a facilité l'évaluation des performances du projet. Une adaptation de la matrice a été entreprise lors de l'achèvement pour mieux voir cette relation de cause à effet	2,5
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	La majorité des indicateurs identifiés au niveau de la matrice du cadre logique sont quantifiables et mesurables	3
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les risques sont mentionnés, mais, il manquait la stabilité politique comme hypothèse de réussite du projet	3

D. RESULTATS ET RENDEMENTS

I. RESULTATS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer pour chaque principale activité, les réalisations par rapport aux résultats prévisionnels, en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des résultats attendus. Calculer les notes pondérées en proportion approximative du coût des activités du projet. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.				
PRINCIPALES ACTIVITES		**Note de l'évaluation**	**Proportion des Coûts du Projet en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)**	**Note pondérée (généré automatiquement)**
Résultats Attendus	**Résultats Obtenus**			
1. Des bâtiments de la lutte antiacridienne construits et réhabilités et des moyens logistiques et outils d'aide à la décision acquis	34 bâtiments de la lutte antiacridienne construits et réhabilités (+100%), 16 véhicules et 30 motos acquis (100%), 283 stations créées (86%) et outils d'aide à la décision (SIG, TSAPIC, BLU) et fonctionnels à 60%	3,5	51	1,785
2. Les résultats de la recherche sont disponibles.	IMI homologué, manuel de lutte antiacridienne disponible, souche locale de mycopesticide identifiée, progrès dans les connaissances sur le criquet Nomade	3	6	0,18

3. Compétences techniques améliorées du personnel du CNA et CEP et de la population	19 cadres formés (100%), 25 sessions entreprises pour les techniciens de la lutte antiacridienne (100%) et 7 thèses (PhD et Masters) financées, 1736 membres BVLA sensibilisés. Acquis de la recherche non vulgarisés en milieu réel.	2,5	11	0,275
4. Cellule d'exécution du projet crée et appuyée par l'assistance technique	CEP créée et uniquement 33% de l'assistance technique mobilisée	3	33	0,99
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]				3

Cochez ici pour ignorer la note auto calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note auto calculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée	3

II. RENDEMENTS OBTENUS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer la réalisation des rendements attendus. Importer les rendements attendus du cadre logique présenté dans la Section C. Attribuer une note pour le degré de réalisation des rendements attendus. La note générale des rendements sera automatiquement calculée et correspondra à la moyenne des notes de l'évaluation. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

RENDEMENTS		Note de l'évaluation
Prévisions	**Réalisations**	
1. Le pays est doté de structure et d'infrastructures adéquates et fonctionnelles de lutte préventive antiacridienne	Infrastructures de base en place, mais les structures actuelles de lutte préventive sont fragiles. Il leur manque les compétences techniques et organisationnelles	2.5
2. Des méthodes alternatives de lutte antiacridienne (en particulier les bio pesticides) compatibles avec les exigences de la préservation de l'environnement et de l'importante biodiversité de Madagascar sont mises au point et utilisées	Des résultats de la recherche sont acquis (homologation de l'IMI), mais non testés et vulgarisés en milieu réel. Cahier des charges environnementales disponible mais partiellement appliqué	2
3. Un système de formation continu au niveau du CNA est opérationnel et profite à l'ensemble du personnel de la lutte antiacridienne	L'ensemble du personnel du CNA a été formé dans le cadre du PLPA. Le niveau de formation et de recyclage reste, toutefois, insuffisant	2
4. Une structure d'exécution du projet fonctionnelle et efficace a exécuté le projet à terme	Une cellule d'exécution du projet était fonctionnelle jusqu'à l'achèvement du projet avec une prorogation de 2 ans	3
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		2

Cocher ici pour ignorer la note calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note auto calculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée	2

2. <u>Autres rendements:</u> Commenter les rendements additionnels non prévus dans le cadre logique, et qui portent notamment sur les questions transversales (genre, par exemple).
<u>Aspect genre:</u> aussi bien dans sa conception que dans sa mise en œuvre, le PLPA n'a pas ciblé de façon spécifique la femme rurale. Il est vrai que l'activité de lutte antiacridienne, est traditionnellement du ressort de l'homme. Toutefois, la femme a bénéficié comme l'homme de l'amélioration du revenu de la famille à travers la réduction des dégâts sur la production agricole. Dans la composition des BVLA, dans l'avertissement des autorités, dans la gestion du personnel de traitement des foyers et bandes larvaires, et dans la protection environnementale à travers la non utilisation domestique des emballages vides des produits de traitement et la sensibilisation des enfants pour les éloigner des zones de traitement et de stockage des produits chimiques.
3. <u>Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus</u>. Souligner les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter les rendements du projet à long terme ou leur viabilité. Mentionner toute nouvelle activité ou changement institutionnel éventuellement recommandé pour assurer la viabilité des rendements. L'analyse devra s'inspirer de l'analyse de sensibilité de l'annexe 3, si pertinent.
Le PLPA a mis en place des infrastructures de base importantes pour la lutte antiacridienne, réceptionnées globalement dans les normes et respectant, plus ou moins, les clauses contractuelles, à l'exception de quelques localités qui sont jusqu'à ce jour dépourvues d'eau et d'électricité pour des raisons purement techniques. Il a doté les locaux administratifs et techniques des équipements nécessaires et d'un minimum de logistique pour assurer cette fonction d'alerte précoce et préventive antiacridienne. Des équipements de laboratoire et de communication ont été, aussi, acquis sur les fonds du PLPA à travers la composante recherche et formation et plusieurs acquis ont résulté de cette injection massive d'investissement dans le cadre du projet. Des investissements importants ont été mise en place par le PLPA pour doter le pays de compétences dans le domaine de la lutte antiacridienne, organiser et former les bénéficiaires locaux et restructurer les BVLA en des organismes plus dynamiques, plus efficaces et encore plus opérationnels dans leur mission de surveillance et de prévention antiacridienne. Tous ces acquis, à coté des allocations budgétaires importantes, au CNA, sur les ressources du budget de l'Etat depuis sa création supposent un niveau de durabilité acquis jusqu'à fin 2009. Toutefois, après l'achèvement des aides des principaux bailleurs de fonds et du PLPA, et suite à la réduction du budget du CNA de 50% en 2010, à coté du disfonctionnement partiel des outils d'aide à la décision et de l'insuffisance de la formation du personnel du CNA, la durabilité de ces acquis présente des risques sérieux et semble non garantie Aussi, la durabilité institutionnelle, espérée par le PLPA à la fin de son intervention et qui consiste en la mise en place et le renforcement d'une institution nationale qui prendra en charge et de façon durable la relève de la lutte préventive antiacridienne, ne semble pas être atteinte malgré la restructuration du CNA à deux reprises et l'appui financier accordé par la Présidence en 2007. Cette structure est encore fragile et a besoin de plus d'accompagnement en matière de planification stratégique, de gestion, d'organisation et de suivi-évaluation, de renouvellement et renforcement de son parc automobile et a besoin aussi, de plus de formation et de cadres techniques compétents pour qu'elle soit véritablement opérationnelle. Le statut actuel et le niveau de rémunération du CNA n'est pas, aussi, en faveur du recrutement des compétences. Par conséquent, cette structure, reste tributaire d'une volonté politique déterminée à améliorer la situation actuelle et à garantir une durabilité institutionnelle efficace.

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La conception du projet était basée sur les résultats des études et recherches scientifiques menés dans le cadre de projets antérieurs (Projet PNUD/FAO/MAG-70.523 de 1970, Projet de protection des végétaux de la GTZ initié en 1988. Elle a tenu compte des enseignements tiré de la mise en œuvre des projets de lutte d'urgence contre le criquet à Madagascar (1998-2000) que le FAD a cofinancé avec l'UE, l'IDA (BM), la FAO, le PNUD et le Gouvernement malgache. Les leçons tirées des interventions antérieures consistaient en (i) la faible implication des populations bénéficiaires et des institutions de recherche; (ii) l'absence de recherche de méthodes alternatives durables; et (iii) la faible participation de l'Etat dans le financement des charges récurrentes. La stratégie envisagée par le PLPA privilégiait l'engagement des populations à travers la restructuration des BVLA, l'utilisation des biopesticides, en sous traitant la composante recherche et formation au FOFIFA-ICIPE-CIRAD, et la prise en charge par l'Etat des charges récurrentes

2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Plusieurs projets de développement rural et de lutte antiacridienne ayant été financés par la Banque et par d'autres bailleurs de fonds, la conception du projet a tenu compte des leçons tirées des interventions précédentes. Toutefois, les capacités institutionnelles du pays n'étaient pas assez bien analysées.	2,5
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysés.	Les risques techniques étaient faibles étant donné que la lutte antiacridienne n'est pas nouvelle pour le pays. La conception du projet avait tenu compte des risques organisationnels et budgétaires dans la formulation des conditions de décaissement et des engagements de l'emprunteur ainsi que dans le financement de certaines activités environnementales.	3
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	Les lois et règlements nationaux en matière d'acquisition de biens et services ont été discutés et jugées acceptables. La CEP avait une bonne connaissance des règles de passation des marchés. Les procédures de passation des marchés de la BAD ont été adoptées et appliquées	3

Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Les responsabilités, en ce qui concerne la mise en œuvre, étaient confuses et le rôle de chacune des différentes structures intervenantes n'a pas été concrétisé dans un manuel de procédure depuis le démarrage du projet. Ceci a créé des interférences, parfois, conflictuelles, en particulier entre le CNA et la CEP. Aussi, le changement fréquent du Chargé de projet à la Banque a eu des impacts négatifs	2	2
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	Le chef de projet n'a été nommé qu'en novembre 2002 et le premier marché n'a été conclu qu'en mai 2003, soit deux ans après la date de signature des accords de financement. Les dossiers d'appels d'offres préparés par le projet ont été examinés par la Banque, au cours de l'exécution du projet.	2,5	2,5
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs étaient spécifiés dans le rapport d'évaluation avec une certaine incohérence avec les annexes. Aucun plan de suivi & évaluation n'existait.	2	2
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Aucune situation de référence au démarrage du projet n'a été identifiée. Le rapport d'évaluation traitait la situation acridienne dans sa globalité sans chiffrer les indicateurs dans la zone du projet en situation avant projet.	2	2

F. MISE EN ŒUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du projet quant aux aspects suivants: respect des calendriers, qualité des constructions et autres travaux, performance des consultants, efficacité de la supervision par la Banque et efficacité de la surveillance par l'emprunteur. Déterminer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont veillé au respect des mesures de sauvegarde. **[300 mots au plus. [Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]**
Le PLPA, signé en 2001, n'a démarré effectivement qu'en 2004. Il a été prorogé à deux reprises jusqu'à fin 2009. La conjoncture politique en 2002 à Madagascar, le déménagement du siège de la BAD, et la lourdeur des procédures administratives ont été notés comme principaux facteurs de ces retards. Les prévisions physiques initiales et l'allocation entre les différentes catégories ont été actualisées lors de la revue à mi-parcours en 2007. Globalement la qualité des réalisations physiques est conforme aux spécifications exigées. Le niveau de réalisation financière des infrastructures de base et des équipements a dépassé largement les prévisions (307% et 150%). La mobilisation de l'assistance technique a été de l'ordre de 33%, et 52% des ressources réservées à la formation ont été annulés. Les outils de transmission de données et d'aide à la décision ne sont fonctionnels qu'à concurrence de 60% et les acquis de la recherche méritent d'être vulgarisés en milieu réel. Le cahier des charges environnemental a été appliqué partiellement.

2. Commenter le <u>rôle des autres partenaires</u> (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Evaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.				
La conception initiale du projet a prévu un coût global répartie à concurrence de 66,5% sur les ressources de la BAD (Prêt FAD et don FAD), 15% sur les ressources de l'UE, 10,5 % sur le budget propre du Gouvernement et 8% sur les ressources de la coopération française. La contribution de l'UE était destinée à financer, partiellement, la formation, l'assistance technique, les équipements et le fonctionnement. Environ 80% de ces montants ont été engagés et décaissés. La contribution de la coopération française, mobilisée à concurrence de 50%, a été menée par le CIRAD et a permis, essentiellement, de proposer une adéquation du réseau de surveillance des populations des criquets migrateurs en fonction de l'évolution des conditions naturelles dans les zones de reproduction. La contribution réelle du Gouvernement, essentiellement sous forme de fonctionnement, a dépassé 225% les prévisions initiales, ce qui démontre la priorité qu'a accordé la politique nationale à cette lutte antiacridienne jusqu'à 2009. Aucune contribution financière de la population n'a été constatée.				
3. <u>Harmonisation</u>. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.				
L'absence d'un protocole signé entre les trois bailleurs de fonds extérieurs pour coordonner leurs financements mutuels et parallèles des activités du PLPA est à regretter. En effet, chacun de ces bailleurs de fonds a signé un accord bilatéral avec le gouvernement dans des cadres différents les uns des autres, mais tous orientés vers l'appui à la lutte antiacridienne. La Banque a, toutefois, tenu informés les partenaires techniques et financiers actifs dans le secteur à Madagascar que ce soit lors des missions de la Banque ou des réunions du secrétariat multi bailleurs pour le développement rural dont MGFO est membre.				
4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.				
ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		**EVALUATION**		**Note de l'évaluation**
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inferieur à 12, notation 4 entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 Supérieur à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement 24 mois	Retards au démarrage et pendant l'exécution en raison : (i) du temps mis pour la satisfaction des conditions de décaissement, (ii) des difficultés rencontrées lors de recrutement de l'assistance technique, (iii) les retards dans la signature de la convention de recherche avec le FOFIFA, et (iv) les difficultés de contracter l'institution de formation exigées par le RE.	3

PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :		
	Mesures de protection environnementale	Le projet a été reclassé en catégorie environnementale 1. Une étude environnementale était l'une des conditions à satisfaire avant l'évaluation finale du projet. Un cahier de charges environnemental a été exigé mais non rigoureusement suivi	3
	Dispositions fiduciaires	Les engagements financiers de la Banque ont été globalement respectés, en terme de paiements directs et de reconstitution du compte spécial. Un retard dans la première alimentation a été constaté	4
	Accords conclus dans le cadre du projet	La Banque a pris les dispositions nécessaires pour permettre la signature rapide des accords de prêt et de don, le 08/05/2001, soit un mois après l'approbation du projet par le Conseil	4
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	Fréquence très importante des Supervisions (17 missions d'une durée moyenne de 10j/mission et d'une composition moyenne de 2 experts/mission), mais aucun acridologue ni environnementaliste n'ont été associés à ces missions. Aussi, 8 Chargés de projet se sont succédés, à raison d'une moyenne d'un Chargé/an	2
	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisant.	La proximité du bureau MGFO a joué un rôle important dans la résolution des problèmes rencontrés et la validation rapide des dossiers qui relèvent de ses attributions et a réduit les effets négatifs de la multitude des chefs des missions	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	Cahier des charges environnementales préparés mais partiellement appliqué, en particulier pour les aspects de proximité des magasins de stockage des pesticides des lieux administratifs et d'habitation et l'enfouissement des emballages vides au lieu de les restituer aux fournisseurs.	2
	Dispositions fiduciaires	L'emprunteur s'est acquitté de sa contrepartie au-delà des prévisions (décaissement de 225% par rapport aux prévisions du RE). Tous les audits annuels ont été réalisés, à l'exception de l'exercice 2009 (en cours d'engagement). Cependant 40% de ces rapports ont été transmis à la Banque en retard par rapport aux dates convenues	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	La mise en vigueur est intervenue 12 mois après la signature du prêt contre un maximum de 6 mois selon les règles de la Banque	2,5
	f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	La plupart des recommandations ont été exécutées entièrement par le projet mais, parfois, avec un certain retard par rapport aux dates butoirs convenues. Au total 3 recommandations n'ont pas été réalisées pour des raisons techniques et	3

		procédurales, particulièrement, celle relative à la validation du plan de gestion des risques (soit 12% du total des recommandations non réalisées jusqu'à la mission de supervision de novembre 2009)	
	g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Les rapports trimestriels et annuels d'activités ont été transmis à la Banque, souvent, avec un peu de retard. Il convient de noter l'absence d'un système de suivi-évaluation fonctionnel au sein le la cellule d'exécution du projet. Le logiciel TOMPRO a été mis en place en 2007 pour la gestion comptable	2,5

G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?			
Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	**Date PAR été envoyé a pcr@afdb.org**	**Ecart en mois**	**NOTE DE L'EVALUATION** (généré automatiquement) **Si l'écart est égale ou inferieur a 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.**
Jusqu'à la date d'achèvement uniquement 93,28% décaissés sur le prêt et 48% sur le don		5	4

Décrire brièvement le processus RAP. Décrire la manière dont l'emprunteur et les cobailleurs ont participé à l'établissement du document. Souligner toute incohérence dans les évaluations présentées dans le présent RAP. Donner la composition de l'équipe et confirmer si une visite approfondie a été effectuée. Mentionner toute collaboration substantielle avec d'autres partenaires au développement. Indiquer dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays s'est impliqué dans l'établissement du présent rapport. Indiquer si les commentaires de la revue des pairs ont été fournis a temps (indiquer les noms et les titres des pairs de revue). [150 mots au plus]
La mission d'achèvement a démarré le 20 avril 2010 par une première prise de contact avec le Chargé de projet au siège de la BAD à Tunis. Elle a séjourné à Madagascar du 22 avril au 15 mai 2010. Au cours de son séjour à Madagascar, sous la supervision de MGFO, la mission a pu discuter avec les différents partenaires nationaux du projet, en particulier, le PLPA, le CNA, la Direction de la protection des Végétaux, l'ONE, le FOFIFA, le Maire de la Commune de Mahaboboka, ainsi que les partenaires internationaux, (FAO, Coopération Française, UE). La mission s'est rendue à Tulear, et a visité le projet, le siège du CNA, le département technique de Betioky, 4 zones acridiennes (Befandriana, Ejede, Sakaraha, Ihosy), 7 postes antiacridiens, (Ankaraobato, Soahazo, Beomby, Beahitse, Miary, Ranohire, Ihosy), et 3 Brigades villageoises (Antanimiheva, Manombiky, Mahabouka). La mission a observé des infestations larvaires et essaimmantes sur son parcours à Beomby et sur l'axe Tulear –Hiosy. Au terme de la mission, une réunion de synthèse s'est tenue le 07/05/2010 sous la présidence de M. le Directeur Général de l'Agriculture et en présence des différents partenaires du PLPA.

H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Résumer les <u>principales</u> leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des rendements du projet. **[<u>300 mots au plus</u>. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]**
1. La problématique de la lutte antiacridienne est assez complexe et multidimensionnelle. Elle est engendrée, en effet, par des contraintes multiples et interdépendantes touchant à la fois les aspects institutionnels, techniques, organisationnels, sociaux, économiques et essentiellement environnementaux. Toute stratégie visant la compréhension et la maîtrise de cette problématique doit adopter une approche intégrée favorisant l'identification, la hiérarchisation et le traitement de ces contraintes d'une manière globale selon une approche progressive dans le temps, itérative et partenariale, impliquant l'ensemble des acteurs avec une définition et une répartition claires des responsabilités et des attributions. Durant la période d'exécution, le PLPA a réussi à tisser, une interaction positive entre les différentes composantes et activités de lutte antiacridienne (Recherche-développement-formation professionnelle-formation académique-vulgarisation) et un esprit partenarial et de complémentarité entre les institutions de développement, structure de recherche, institutions académiques au niveau national et international (CNA-CEP-FOFIFA-Institut supérieur-CIRAD-ICEPE).Toutefois, ce partenariat reste encore fragile et mérite d'être consolidé. Ainsi, *l'identification d'un programme multidimensionnel, intégré et concerté qui touche aussi bien la lutte antiacridienne que l'amélioration des conditions de vie et des revenus de la population rurale de la région sud de Madagascar est d'une grande utilité. La dimension environnementale et l'implication de la femme et des jeunes dans l'éventuel processus d'identification et de décision devait être prises en considération avec plus de rigueur au niveau de la formulation et l'évaluation.* 2. Si, au cours de l'exécution du projet, on peut constater, un dynamisme et un niveau acceptable d'exploitation et de fonctionnalité des infrastructures de base et des investissements institutionnels, on ne s'aperçoit de la durabilité des acquis qu'en fin du projet. A ce titre, la responsabilité du concepteur et des signataires des accords de financement est une réalité du faite de l'absence d'une stratégie claire de sortie et de désengagement du projet depuis le moment de la conception et ce dans un objectif de passation de la fonctionnalité et de la continuité aux structures pérennes qui peuvent être administratives ou civiles. *La préparation d'un manuel de procédure de mise en œuvre du projet, au moment de la formulation, qui intègre une stratégie de sortie et de passation aux structures pérennes est d'une grande importance pour le bon déroulement de la gestion, de la coordination et de la durabilité des acquis du projet ;* 3. L'autre enseignement important et lié à la fonctionnalité et la durabilité des acquis, est *la nécessité d'engagement de toutes les réformes institutionnelles et le renforcement de capacités et la mise en place des systèmes d'information et des outils d'aide à la décision dés le démarrage du projet pour leur donner plus de chance d'être maîtrisés et exploités après l'achèvement du projet ;* 4. D'autres enseignements tirés de l'exécution de ce projet, montrent que la démarche participative et l'implication de tous les acteurs concernés donneront des résultats positifs et substantiellement durables, quoi que le processus est relativement long. *Cette lenteur devrait être prise en considération dans les processus de formulation du projet et d'évaluation de ses performances.* L'indicateur de décaissement ne devrait pas être, à lui seul, le critère de jugement de ces performances, en particulier durant les premières années de démarrage. De même, les procédures administratives de mise en œuvre du Gouvernement et de la Banque auraient dû être plus performantes si les délais de décaissement, de non objection, et de mise à disposition des crédits nécessaires, de traitement des dossiers par les commissions des marchés, et de reconstitution du compte spécial du projet étaient moins longues. *La mise à niveau des procédures nationales avec plus de délégation de pouvoir aux structures régionales de la Banque permettraient d'améliorer les performances des projets.*

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP		
CRITERES	**SOUS-CRITERES**	**Note de l'évaluation**
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	3
	Réalisation des rendements	2
	Respect du calendrier	3
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	**3**
PERFORMANCE DE LA BANQUE	**Conception et état de préparation**	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	2
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	3
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	3
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	2,5
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	3
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	2,5
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	3
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	3
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	2
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2,5
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	2
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	2
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	**3**
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	4
	Accords conclus dans le cadre du projet	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	2
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	3
	Le PAR a été fourni à temps	4
	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	**3**
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	**3**

PERFORMANCE DE L'EMPRINTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	2
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2,5
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	2
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	**2**
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	2
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	2,5
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2,5
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	**3**
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	**3**

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

APPENDICE

Echelle de notation et correspondances

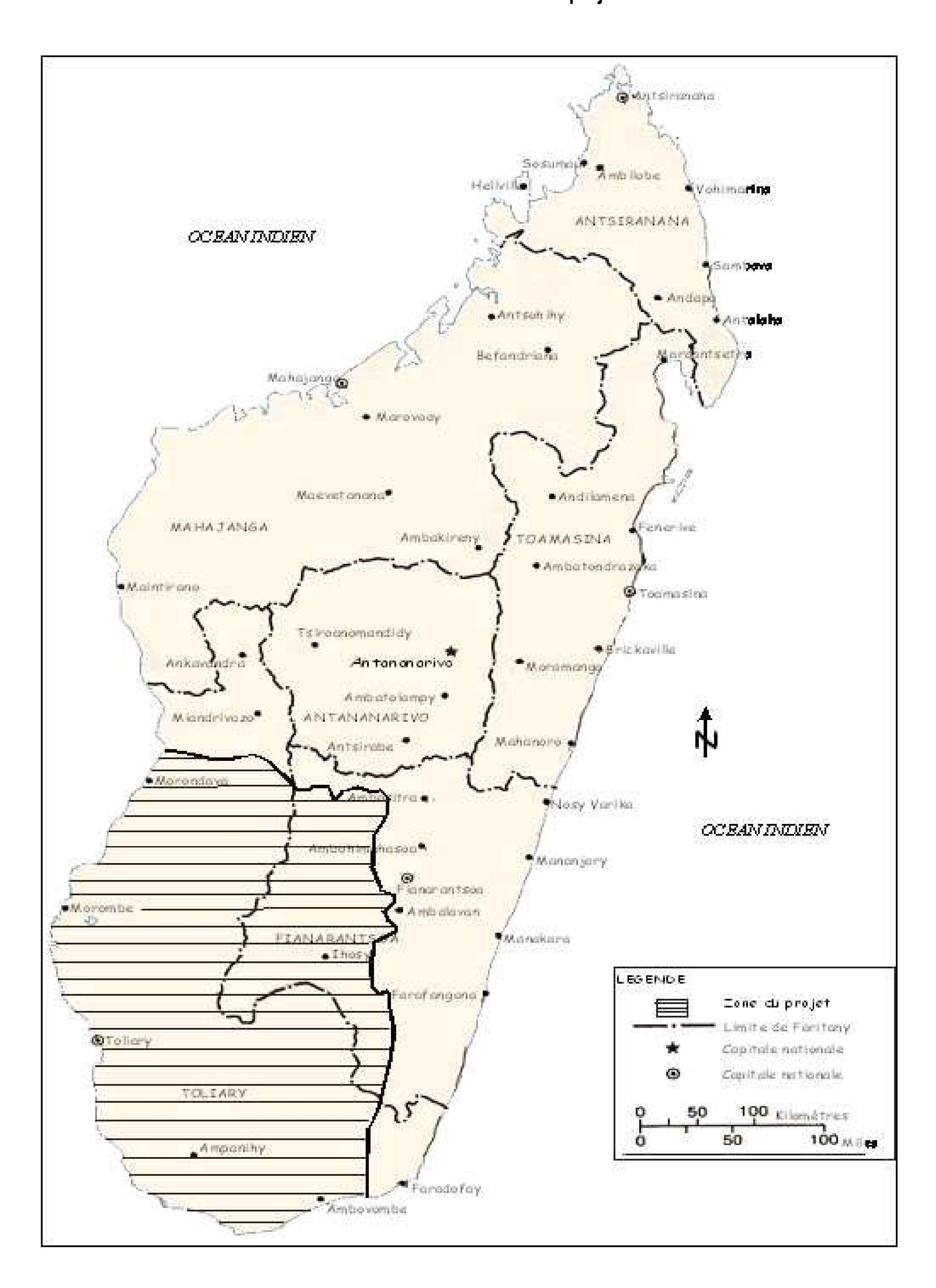
NOTE	EXPLICATION
4	**Très satisfaisant** Réalisation parfaite, aucune faille
3	**Satisfaisant** La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	**Moyen** Projet partiellement abouti. Presque autant de résultats que de lacunes
1	**Médiocre** Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte de la zone du projet
Annexe 2 : Coûts du projet et financements
Annexe 3 : Contributions de la Banque
Annexe 4 : Liste des marchés signés
Annexe 5 : Liste des principaux documents consultés
Annexe 6 : Etat des réalisations des composantes et performances du projet

Annexe 1 : Carte de la zone du projet



Annexe 2 : Coûts du projet et financements/BAD (en milliers d'UC)

A. Par composante (Prêt+Don)

N°	Composantes	Prévisions (1)	Révision à mi-parcours (2)	Réalisations (3)	Performance	
					% (3/1)	% (3/2)
1	Surveillance Acridienne	3 566,00	4 658,00	4 510,00	126	97
2	Recherche/formation	1 160,00	610,00	556,00	48	91
3	Gestion et coordination	1 242,00	1 102,00	866,00	70	79
	Frais généraux	952,00				
Total		**6 920,00**	**6 370,00**	**5 932,00**	**86**	**93**

Sources
(1) Mémoradum PLPA-BAD (janvier 2001)
(2) Rapport d'achèvement CEP (Avril 2010)
(3) Rapport d'achèvement CEP (Avril 2010) retravaillé par le consultant et le comptable du PLPA

B. Par catégorie

Prêt FAD

N°	Catégories	Prévisions Accord de prêt (1)	Revue à mi-parcours (2)	Décaissements (3)	Performance	
					% (3/1)	% (3/2)
1	Travaux (Construction et réhabilitation)	430,00	1 202,91	1 320,19	307,02	109,75
2	Biens (Véhicules et équipements)	1 430,00	2 209,93	2 169,15	151,69	98,16
3	Services (Assistance technique, consultations et études)	1 300,00	1 453,50	1 016,84	78,22	69,96
4	Fonctionnement	1 860,00	890,78	866,56	46,59	97,28
	Non alloué	740,00	2,89			
Total		**5 760,00**	**5 760,00**	**5 372,74**	**93,28**	**93,28**
Source :						
(1)	Accord de prêt FAD (mai 2001)					
(2)	Rapport de la revue à mi-parcours (avril 2007)					
(3)	Rapport d'achèvement du CEP (avril 2010)					

Don FAD

N°	Catégories	Prévision RE (1)	Revue à mi-parcours (2)	Décaissements (3)	Performance	
					% (3/1)	**% (3/2)**
1	Services (Recherche/Formation)	1 020,00	610,00	556,68	54,58	91,26
	Non alloué	140,00				
Total		**1 160,00**	**610,00**	**556,68**	**47,99**	**91,26**

Sources:

(1)	Accord de prêt FAD (mai 2001)
(2)	Rapport de la revue à mi-parcours (avril 2007), annulation de 550.000 UC en 2005
(3)	Rapport d'achèvement du CEP (avril 2010)

C. Par sources de financement

N°	Sources	Prévisions (1)	Prévisions révisées (2)	Réalisations (3)	Performance	
					% (3/1)	**% (3/2)**
1	**FAD**	5 762,37	5 760,00	5 372,75	93,24	93,28
2	**FAD**	1 161,18	1 160,00	556,68	47,94	47,99
3	**UE**	1 560,76	1 560,00	1 018,00	65,22	65,26
4	**SCAC**	835,92	835,92	414,00	49,53	49,53
5	**Bénéficiaires**	24,74	24,74	-	0,00	0,00
6	**Gouvernement**	1 095,31	1 095,31	2 471,70	225,66	225,66
Total		**10 440,28**	**10 435,97**	**9 833,13**	**94,18**	**94,22**

(1) Mémoradum PLPA-BAD (janvier 2001)
(2) Rapport de la revue à mi-parcours (avril 2007)
(3) Rapport d'achèvement du CEP (avril 2010) pour les ressources de la BAD
Le montant décaissé sur les ressources de la coopération françaises a été estimé sur la base de la mobilisation de l'assistance technique (rapport final, CIRAD, 2004)
Les données relatives à la contribution de l'UE ont été estimées à partir des rapports 2004-2006 du programme d'appui à la Sécurité Alimentaire de l'UE (PASA98) et l'entretien avec l'UE

Annexe 3 : Contribution de la Banque

N°	Nature des missions	Date	Nombre de personnes	Composition des missions	jour
1	Evaluation	janv-01	3	Agro-économiste Agronome Financier	Non disponible
2	Supervision	du 27/10 au 09/11/2001	3	Chef de division Agroéconomiste Agronome	13
3	Lancement du projet	du 22/11 au 3/12/2002	2	Agroéconomiste Agronomes	11
4	Supervision	du 22/06 au 11/07/2003	1	Agroéconomiste	14
5	Supervision	du 17/04 au 30/04/2004	2	Agronome Analyste financier	13
6	Supervision	du 25/11 au 09/12/2004	2	Agroéconomistes	15
7	Amélioration du portefeuille agricole	du 29/09 au 12/10/2005	8	Directeur Sectoriel Chef de DivisionSectoriel Représentant Résident Analyste financier Spécialiste des acquisitions Chargé de décaissement Agroéconomiste Agronome	5
8	Audit interne de la BAD	déc-05	2	Auditeurs	Non disponible
9	Supervision	du 30/04 au 13/05/2006	2	Agroéconomistes	13
10	Revue de portefeuille	du 19 au 31 mars 2007	3	Représentant résident MGFO Agroéconomiste Agronome	5
11	Revue à mi-parcours	du 16 au 30 mai 2007	2	Agroeconomiste Agronome	14
12	Supervision	du 29/11 au 06/12/2007	2	Agronome Spécialiste en acquisition	8
13	Supervision	du 28/01 au 01 février 2008	1	Agronome	4
14	Supervision	du 27/02 au 05/03/2008	2	Spécialiste des acquisitions Agroéconomistes	6
15	Supervision	du 19/10 au 28/10/2008	3	Agroeconomiste Agronome	9

16	Supervision	du 11 au 20/05/2009	4	Agronome Chargé de décaissement	9
17	Supervision	du 17 au 26/11/2009	3	Agroéconomiste Spécialiste infrastructure Spécialiste des acquisitions	9
18	Achèvement	du 20/04 au 15/05/2009	3	Spécialiste infrastructure Agroéconomiste Acridologue	25
Total					**173**

Annexe 4 : Liste des marchés conclus

Année	N°	Nature du marché	Date d'attribution	Montant du marché (MGA)	% BAD (HT)	Entreprise	Mode de passation
BIENS							
2003-04	1	Véhicule 4x4	16/05/2003	126 544 000	100%	IAPSO	Procédure IAPSO
2003-04	2	Matériel informatique	09/12/2004	13 101 000	100%	ALPHATEK	AON
2003-04	3	Matériel bureautique	09/12/2004	6 087 034	100%	CBL	AON
2003-04	4	Matériel informatique	09/12/2004	6 346 131	100%	ITS	AON
2003-04	5	Mobilier de bureau	01/12/2004	33 015 000	100%	MALGA	AON
2003-04	6	Mobilier de bureau	01/12/2004	26 980 560	100%	CIMELTA	AON
2005	7	Matériels de prospection	15/07/2005	217 843 837	100%	Technique et précision	AON
2005	8	Matériéls de traitement	30/06/2005	107 435 700	100%	Agrivet	AON
2005	9	Matériels de transmission	01/07/2005	672 854 500	100%	Telemad	AON
2005	10	Mobilier de bureau 2	01/06/2005	22 792 000	100%	Tsarama	AON
2006	11	Matériels de protection	04/10/2005	55 166 000	100%	Tiana	AON
2006	12	Matériels de campement	04/10/2005	449 369 000	100%	La Demeure	AON
2006	13	Matériels didactiques	04/10/2005	37 543 820	100%	Rapa	AON
2006	14	Outillages mécaniques	07/10/2005	274 148 516	100%	Tazafy	AON
2006	15	Matériels divers	07/10/2005	58 282 500	100%	Alphonse	AON
2007	16	logiciel de comptabilité	30/03/2006	28 350 000	100%	SOFTWELL	AON
2007	17	Pesticides	10/11/2006	259 000 000	100%	FIAVAMA	AOI
2007	18	Pesticides	06/11/2006	413 800 000	100%	PROCHIMA D	AOI
2007	19	Pesticides	06/11/2006	519 760 000	100%	PROCHIMA D	AOI
2007	20	Pesticides	07/11/2006	467 039 564	100%	Chimac-sdcAgrl	AOI
2007	21	véhicule 4x4	01/04/2006	2 820 249	100%	IAPSO	AOI
2007	22	30 motos	01/04/2006	10 470 968	100%	IAPSO	Procédure IAPSO
2008	23	Logiciell informatique:	03/10/2007	158 665 000	100%	TECHNIVAL	AON
2008	24	Matériel informatique	03/10/2007	52 993 508	100%	TECHNIVAL	AON
2009	25	Pesticides	26/01/2009	140 000 000	100%	PROCHIMA D	AON
2009	26	Pesticides	26/01/2009	594 540 000	100%	FIAVAMA	AON
2009	27	Matériels informatiques	24/09/2009	18 188 632	100%	NEW INFOCOM	AON
2009	28	Connexion du CNA	24/09/2009	397 677 788	100%	GULFSAT	AON
2009	29	Matériel de laboratoire	26/12/2008	32 671 033	100%	MEDICAL INTERNATI ONAL	AOI
2009	30	Matériel de laboratoire	26/12/2008	234 549 104	100%	MEDICAL INTERNATI	AOI

						ONAL	
2009	31	Matériel de protection	23/12/2008	645 000 000	100%	BRICOBAT	AON
2009	32	Matériel de protection	23/12/2008	10 050 000	100%	BRICOBAT	AON
2009	33	Matériel de laboratoire	23/12/2008	50 733 520	100%	TECHNIQUE ET PRECISION	AOI
S/TOTAL BIENS				**6 143 818 964**			
% / au montant total des marchés				**41%**			
Nombre de marchés de Biens				**33**			
% / nombre total de marchés				**44%**			
TRAVAUX							
Année d'engagement	N°	Nature du marché	Date d'attribution	Montant du marché (MGA)	% BAD	Entreprise	Mode de passation
2003-2004	1	bâtiment	17/01/2005	65 021 060	100%	ESPACE	LR
2003-2004	2	bâtiment	17/01/2005	78 635 000	100%	Ec plus	LR
2003-2004	3	bâtiment	17/01/2005	37 937 000	100%	Mad consult	LR
2003-2004	4	bâtiment	17/01/2005	36 737 000	100%	Mad consult	LR
2007	5	Construction bureau logement	16/05/2006	301 998 767	100%	Ese Manasoa	AON
2007	6	Construction bureau logement	19/05/2006	222 495 857	100%	Ese Vonona	AON
2007	7	Construction bureau logement	15/05/2006	469 126 264	100%	Ese La Joie	AON
2007	8	Construction bureau logement	15/05/2006	355 035 314	100%	"ECA"	AON
2007	9	Construction bureau logement	21/05/2006	217 725 146	100%	Ese SOGEM	AON
2007	10	Construction bureau logement	19/05/2006	368 779 177	100%	Ese LAHINDROY	AON
2007	11	Construction bureau logement	22/05/2006	285 494 330	100%	Ese MBELO	AON
2007	12	Construction bureau logement	22/05/2006	308 840 387	100%	Ese SOA	AON
2007	13	Construction bureau logement	15/05/2006	330 557 836	100%	Groupe d'entreprise	AON
2008	14	bâtiment siège	08/07/2007	506 344 706	100%	Ese Andrisoa "ECA"	AON
2008	15	construction Betioky	08/07/2007	82 057 749	100%	Ese SAM'S Construction	AON

2008	16	construction bureau PLPA	08/07/2007	169 374 831	100%	Ese SOA	AON
2009	17	construction bureau et logement	19/09/2009	74 452 053	100%	ESE RAPA	AON
2009	18	construction bureau et logement	19/09/2009	75 251 253	100%	ESE RAPA	AON
2009	19	construction bureau et logement	19/09/2009	73 276 440	100%	ESE FENOSO A	AON
S/TOTAL TRAVAUX				**4 059 140 170**			
% / au montant total des marchés				**27%**			
Nombre de marchés de Biens				**19**			
% / nombre total de marchés				**25%**			
SERVICES							
ETUDES ET AT							
Année	N°	Nature du marché	Date d'attribution	Montant du marché (MGA)	Part de la banque	Entreprise	Mode de passation
2006	1	Travaux de recherche	22/04/2005	1 411 775 376	100%	Gré à gré	
2006	2	Recherche	22/04/2005	717 977 700	100%	Gré à gré	
2007	3	Suivi environnemental	07/04/2006	318 496 000	100%	ONE	Gré à gré
2007	4	Travaux de recherche	15/03/2006	108 867 319	100%	FOFIFA	Gré à gré
2008	5	Assistant technique	05/04/2007	230 217 527	100%	CIRAD	LR
2008	6	Assistant technique	05/04/2007	362 882 663	100%	CIRAD	LR
2009	7	Mise en place du système d'information du CNA TSAPIC		77 120 000	100%	ENI	Gré à gré
2009	8	Travaux de 3PA	19/09/2009	35 840 000	100%	ESPACE INGENIE RIE	LR
2009	9	Restructuration des BLAs	05/06/2009	50 129 800	100%	ONG MIEZAKA	ONG/LR
2009	10	Restructuration des BLAs	05/06/2009	86 590 000	100%	ONG SAGE	ONG/LR
2009	11	Restructuration des BLAs	05/06/2009	11 164 500	100%	ONG ADRIS	ONG/LR
2009	12	Restructuration des BLAs	05/06/2009	89 480 000	100%	LOVA REVE	ONG/LR
2006	13	Audit externe 2004-2005-2006	04/10/2005	38 524 750	100%	Fivoarana	Gré à gré
2009	14	Audit externe 2007-2008	30/12/2008	28 447 000	100%	CABINET DELOITT TE	LR

FORMATION							
2003-2004	15	Formation du personnel	03/09/04	553 262 500	100%	CIRAD	Gré à gré
2003-2004	16	Formation en master	29/10/04	70 098 840	100%	FOFIFA	Gré à gré
2005	17	Formation des paysans (BLA)	08/04/05	93 150 000	100%	Lova-reve	LR
2005	18	Formation des paysans (BLA)	08/04/05	54 087 507	100%	FITAFA	LR
2005	19	Formation des paysans (BLA)	08/04/05	40 135 000	100%	Miezaka	LR
2005	20	Formation des paysans (BLA)	08/04/05	53 908 500	100%	Rano&vary	LR
2005	21	Formation des paysans (BLA)	08/04/05	87 100 000	100%	Lova-reve	LR
2006	22	Form dipl en Doc et Master	22/04/05	207 641 500	100%	Gré à gré	
2008	23	Formation diplôm en Doc et Master	22/04/07	8 153 640	100%	ICIPE - Avenant	Gré à gré
S/TOTAL SERVICES CONSULTANTS				**4 735 050 122**			
% / au montant total des marchés				**32%**			
Nombre de marchés de Biens				**23**			
% / nombre total de marchés				**31%**			
TOTAL GENERAL			**75 marchés**	**14 938 009 256**			
				4 899 669 UC			

Annexe 5 : Liste des principaux documents consultés

N°	Intitulé	Date	Auteur
Rapports du projet			
1	Rapport d'évaluation / Proposition visant l'octroi d'un Prêt FAD de 5,78 Millions d'UC et d'un Don FAT De 1,29 Million d'UC, en vue de financer le projet de Lutte Préventive Antiacridienne /Madagascar	janvier 2001	BAD
2	Accord de prêt et de don (PLPA)	Mai 2001	BAD, Gouvernement Malgache
3	Etude d'impact Environnemental	01-mars-00	BAD
4	Rapports trimestriels et annuels du projet de Lutte Préventive Antiacridienne	2003-2009	PLPA
5	Aides mémoires des missions supervision de la Banque (17)	2003 à 2009	MGFO et chargés des projets
6	Rapport de revue à mi-parcours	Mai 2007	MGFO et chargés des projets
7	Rapport d'achèvement Interne CEP	Avril 2010	CEP
Rapports contractuels avec le projet			
8	Rapports finaux d'audit externe du PLPA/CNA par l'ONE	2006,2007,2008	ONE
9	Rapports d'assistance technique acridologue (5)	2007,2008,2009	CIRAD
10	Rapports assistance technique logisticien/acridologue (5)	2008-2009	CIRAD
11	Rapport FOFIFA / CIRAD (8)	2006,2007,2010	FOFIFA & CIRAD
12	Memoire de DEA sur le Nomadacris (2)	2009	Université Tulear
Rapport du CNA			
13	Rapports annuels du CNA	2008,2009	CNA
14	Vision stratégique de la lutte antiacridienne à Madagascar horizon 2012	2007	CNA
15	Stratégie d'urgence antiacridienne (SURA)	mai 2010	CNA
17	Rapport d'enfouissement des emballages vides	2009	CNA
Rapports des partenaires			
18	Rapport sur l'impact environnemental de la lutte antiacridienne à Madagascar (UE)	2005	UE
19	Convention de financement avec UE (PASA 98)	2004-2006	UE-Govrernement Malgache
20	Mission d'évaluation des performances et des conditions de durabilité du CNA (UE)	Juillet 2008	UE
21	Rapport final sur les travaux du CIRAD en appui au CNA dans le cadre du PLPA	2009	CIRAD
Autres			
22	Note synthétique de la situation acridienne actuelle	mai 2010	PLPA

Annexe 6 : Etat de réalisation des composantes et performances du projet

I. REALISATION DES COMPOSANTES

I.1 Composante Surveillance acridienne

a. Réseau d'avertissement acridien

5. Bâtiments : le Projet a permis la construction et réhabilitation de bâtiments pour bureaux et logements, en particulier la construction d'un siège pour le CNA à Tuléar et la réhabilitation du local du PLPA et du Centre antiacridien de Betioky (CAB), ainsi que l'équipement en mobilier de 6 zones anti-acridiennes (ZA), 25 postes anti-acridiens (PA). Au total, 33 sites de construction et réhabilitation ont été réalisés. Les travaux sont, globalement, réalisés correctement et ont été réceptionnés, sauf pour le ZA de Befandriana et le PA de Manja où le contrat de travaux a été résilié car l'entreprise n'a pas honoré ses engagements, bien que les bâtiments sont utilisés et fonctionnels actuellement. Tous ces bâtiments sont maintenant fonctionnels et occupés par les services du CNA. Toutefois, pour des raisons techniques et coût élevé par rapport à la norme, six de ces constructions ne disposent pas d'électricité ni de l'eau malgré les efforts déployés par le projet pour résoudre le problème, entre autres en créant des puits.

6. En outre, il est à signaler que l'assistance technique du CIRAD recrutée par le projet, en 2007 après la date du démarrage des travaux de construction de ces postes acridiens, a fait une analyse détaillée du réseau des PA et a émis des réserves sur la pertinence de la distribution géographique de sept de ces postes (30%). Des propositions ont été faites pour des emplacements alternatifs en tenant compte de la dynamique saisonnière du problème acridien. Mais, tenant compte de considérations sociales et humaines et d'un minimum d'accès aux besoins vitaux, le positionnement de quatre de ces PA ne pouvait pas être réalisé autrement. Le projet a pu modifier l'emplacement des 3 derniers décidés après la revue à mi-parcours pour les mettre dans les endroits recommandés dont celui de Beomby, Soahazo et Amboahangy. Ces constructions ont été jugées de qualité acceptable pour durer moyennant un entretien courant. Le CNA inscrit chaque année un montant pour l'entretien, mais celui-ci semble insuffisant. En 2010, le budget du CNA est de l'ordre de 50% du budget annuel moyen des années 2007-2009.

7. Stations fixes d'observation : il s'agit des stations d'observation acridienne où sont réalisées les prospections et la collecte des données acridiennes. La localisation de ces stations a été actualisée dans le cadre des prestations de l'assistant technique acridologue. Actuellement, 152 stations fixes géo référencées sont fonctionnelles. Ce réseau de stations dites « fixes » malgré les transformations qu'elles continuent à subir (extension des défriches, occupation par des cultures….etc), continue à être utile aussi bien pour le volet opérationnel de l'avertissement acridien mais aussi, pour la recherche, en l'occurrence les dispositifs visant à comprendre les phénomènes tel que la reconstitution du cycle biologique dans ces stations, les complémentarités entre les zones, les migrations saisonnières, la comparaison des années et la relation des événements acridiens aux données pluviométriques, etc.

8. Stations météorologiques : le CNA dispose actuellement de 129 stations météorologiques dont 60 ont été équipées dans le cadre du PLPA. Toutefois, ces réseaux n'arrivent pas à être entièrement fonctionnels, particulièrement les stations gérées par les autres opérateurs nationaux (SAP,.ONG). Ainsi au cours des 5 derniers mois, uniquement 60 postes en moyenne (soit 38%) ont envoyé des données au Service d'avertissement et de surveillance de Betioky alors que l'assistance technique du projet jugeait que le strict minimum ne doit pas descendre en dessous de 80 postes.

9. Réseau de transmission par Bandes Latérales Uniques (BLU): Ce réseau sert à la transmission des données acridiennes et pluviométriques. Les 6 ZA et les 24 PA (après fusion de 2 PA) ont été équipés de nouvelles BLU qui sont opérationnelles depuis juillet 2008 sauf le PA de Miary dont le poste ancien était en panne lors de la visite de la mission. Le CNA n'a pas été informé par le dit PA auparavant et a pris acte du remplacement dudit BLU dans les jours qui suivent.

10. Matériels et équipements: pour l'opérationnalisation du réseau d'avertissement, le projet a permis l'acquisition des divers équipements et matériels (véhicules, motos, matériel informatique, matériel de prospection et de campement, matériel de traitement et de protection, matériel didactique pour la formation ainsi que des pesticides pour les traitements). La dernière acquisition de pesticides dans le cadre du Projet et des matériels de laboratoire ont eu lieu en janvier 2009. Celle relative aux kits de protection pour les BVLA a été réalisée en juin 2009. La mission a pu vérifier l'état et la fonctionnalité de ce matériel sur le terrain dans les zones visitées. Le parc véhicule est encore fonctionnel mais est insuffisant et vieillissant et commence à démontrer des signes de faiblesse en particulier pour les 4x4 pickup de type Nissan Hard body acquis par l'UE. Le remplacement de ces véhicules dans 1 à 2 années semble nécessaire. Les aspects de maintenance de ce matériel sont aussi signalés par les différentes missions antécédentes de l'assistance technique du PLPA et de l'UE. Sur les 30 motos acquises, sept (23%) ont des pannes diverses à cause du manque de pièces détachées sur place. Le matériel informatique est fonctionnel mais devra être mis à niveau tous les 2 à 3 ans en particulier pour les ordinateurs utilisant le SIG-LMC. Le matériel de traitement portable à dos est fonctionnel mais nécessite une mise à niveau pour son utilisation pour les formulations Ultra Low Volume (Têtes de micron air AU 8000 à acquérir). Son augmentation est également nécessaire. Le matériel de protection est encore en bon état mais sa distribution aux agents a omis une pièce maîtresse qui sont les lunettes de protection, ce qui expose les agents de terrains à des risques d'intoxication. Les kits de cholinestérase sont commandés mais ne sont pas encore arrivés.

11. Fourniture de produits chimiques de traitement: le rapport d'évaluation du PLPA ne précise pas de façon explicite les quantités de produits de traitement à acquérir sur les fonds de la BAD, ni le budget estimatif pour ces acquisitions. Toutefois, l'accord de prêt mentionne les modalités de passation des marchés à suivre pour l'acquisition des pesticides. Depuis le démarrage du projet, six marchés ont été conclus et financés sur les fonds de la BAD, dont quatre en 2006 et deux en 2009, pour l'acquisition de 135.000 litres et 150 tonnes de produits de traitement, pour un montant global de 2.394.139.564 MGA soit l'équivalent d'environ 800.000 UC. Ces importantes quantités ont appuyé le CNA pour maintenir la population acridienne en deçà du seuil de grégarisation.

b. Outil d'aide à la décision SIG – LMC (Système d'Information Géographique pour le Locusta Migratoria Capito) et actualisation des biotopes

12. Le système d'information géographique - le SIG-LMC -est un outil développé par le CIRAD dans le cadre du protocole le liant avec le FOFIFA. Il est installé depuis décembre 2009 au Service d'avertissement et de surveillance (SAS) de Betioky. Cet outil est centré sur l'aire grégarigène du Criquet migrateur, lieu privilégié des opérations de prévention destinées à empêcher le développement des invasions. Il permet, mensuellement, de suivre la situation acridienne et de localiser les zones à risque de pullulation et de transformation phasaire du Criquet migrateur dont la cartographie des biotopes a été réactualisée et intégrée dans le dit SIG. Il repose sur la confrontation mensuelle de trois sources d'informations : hauteurs de pluies / densité, structure phénologique et état phasaire des populations acridiennes / distribution géographique des biotopes du Criquet migrateur. Ce SIG constitue un outil de surveillance et d'aide à la décision devant permettre, grâce aux cartes de risque acridien, de conduire plus efficacement les opérations de surveillance et de lutte préventive. Les informations du mois en cours (diagnostic mensuel de la situation acridienne) peuvent être confrontées à celles des mois antérieurs afin d'affiner l'évaluation du risque de pullulation (séquences temporelles d'événements favorables). Ce SIG a permis déjà, d'avertir sur la situation acridienne en cours grâce à ses cartes des

niveaux des risques distribués par le SAS pour le mois de mars et avril 2010. Ces cartes reflétaient relativement bien les réalités du terrain telles que confirmées par le chef du service d'intervention du CNA et du chef de zone de Sakaraha et la mission. Et ce, malgré le faible niveau d'alimentation de ce SIG en données acridiennes et pluviométriques.

13. Le SIG qui a nécessité beaucoup de temps et de travail intense pour son élaboration (la cartographie de ses 40 biotopes et 90 régions naturelles en utilisant 6 images Landsat) est certainement le premier outil d'aide à la surveillance et à la décision le plus utile que le projet a pu mettre en place au CNA. Il dépasse de loin les capacités et les potentialités des SIG antiacridiens existants par ailleurs (RAMSES de la FAO, à titre d'exemple). Toutefois, un investissement additionnel dans une couche supplémentaire des biotopes de tailles plus petites (25x25 km par exemple), en relation avec le rythme et typologies spatiales des couvertures pluviométriques, pourrait certainement améliorer davantage ses performances.

14. Le TSAPIC, système de transmission de données de surveillance acridienne en permanence interconnectées reliant les ZA et Betioky, a été mis en place, dans un cadre partenarial avec le projet, par l'Ecole nationale d'informatique de Fianarantsoa (ENI) en avril 2009. Le développement du logiciel a été réalisé en septembre 2009. La formation des utilisateurs ainsi que l'assimilation dudit logiciel a eu lieu en octobre 2009. Le matériel informatique nécessaire pour le fonctionnement du TSAPIC a été livré et l'installation des connexions a été établie. La mission a assisté à la présentation TSAPIC et à plusieurs démonstrations de transmission des données qui n'ont malheureusement pas toutes réussis. La mission a eu aussi de multiples discussions avec les différents concepteurs et utilisateurs de cet outil. Elle considère ce qui suit :

- Il s'agit là d'une réflexion utile, pour un réseau complexe de communication qui dépasse le seul cadre de la transmission des données de terrain dont il reste à ajuster les contenus des entités d'information (les fiches d'observation)
- Il présente aussi certaines "lourdeurs" fonctionnelles qui laissent le système perfectible
- Son coût est important parallèlement à un retour incertain sur l'investissement et impliquant des frais récurrents de fonctionnement élevés (location de la bande passante, en particulier)
- Délai de mise au point de plusieurs années impliquant une formation lourde des agents de terrain
- Le recours aux logiciels libres implique une formation supplémentaire et des connections Internet fiables rapides et à faible coût
- Seules les ZA sont intégrées au réseau, ce qui implique une liaison renforcée PA-ZA et surtout des postes pluviométriques (PP)
- L'évolution technologique est rapide, elle est susceptibles d'offrir des palliatifs concurrentiels (câble optique, BlackBerry)
- Les performances de la BLU semblent amplement suffisantes pour la transmission des données acridiennes. Ce système a fonctionné parfaitement à Madagascar jusqu'à un passé récent. Il fonctionne encore dans d'autres domaines, et sous d'autres cieux.
- Le système TSAPIC introduit incontestablement un facteur de modernité dans le traitement des données mais il présente également une vulnérabilité et une dépendance vis à vis des sources énergétiques.
- Enfin le TSAPIC ne peut pas avoir sa-raison-d'être s'il ne peut pas se connecter avec le SIG-LMC et l'alimenter.

c. Appui aux bénéficiaires

15. Le Projet a permis la constitution et la formation de 152 Brigades villageoises de lutte anti-acridienne (BVLA). Aussi, après le recrutement de 4 ONG pour la restructuration de ces BVLA et la mise en place de 96 autres, la prise en main des 248 BVLA par le CNA est effective depuis début décembre 2009. Cette restructuration avait pour objectif d'adapter ces structures au nouveau contexte de désignation des chefs de Fokontany de façon à impliquer ces derniers dans le fonctionnement des

BVLA et de façon à avoir une BVLA par Fokontany. La mission a pu visiter et discuter avec 5 de ces BVLA. Cette visite a permis de noter un degré significatif de conscience par rapport au problème acridien et de volonté dans la contribution à l'avertissement et à la lutte. Ces BVLA avaient chacun des kits de protections complets et ont fait la démonstration sur leurs utilisations.

d. Impact Environnemental

16. Le Projet de lutte préventive antiacridienne a été classé en catégorie environnementale I étant donné que la composante surveillance acridienne du projet pouvait avoir des impacts négatifs sur l'environnement à cause de l'acquisition et la manipulation des pesticides. Des impacts limités pouvaient apparaître surtout pendant la construction des infrastructures prévues dans le projet. La BAD a financé, en août 2000 une EIE complète, prenant en compte, non seulement les effets toxiques chimiques, mais aussi la toxicité des biopesticides. Les principaux objectifs de l'EIE consistent à: (i) identifier et évaluer l'importance et la probabilité d'occurrence des impacts potentiels; (ii) définir les principales activités, les ressources correspondantes et les responsabilités des différentes parties prenantes pour le bon déroulement de la lutte préventive; (iii) définir le cadre général lié à l'utilisation des biopesticides; et (iv) élaborer un programme environnemental pour le suivi et l'évaluation des impacts.

17. Les conclusions de l'EIE ont démontré que le PLPA ne devrait pas avoir d'effets écologiques néfastes, au contraire en tant qu'opération préventive, il contribuait à mieux préserver l'équilibre agro-écologique que menace constamment le risque d'invasion. L'EIE a développé une approche environnementale spécifique au problème de lutte contre les criquets à Madagascar. Ce plan tient compte d'un environnement particulièrement fragile du fait: (i) des espèces endémiques; et (ii) des contingences liées à la santé des populations et à la protection des cultures contre une pollution chimique. Un suivi environnemental adéquat devrait permettre l'ajustement du protocole de lutte contre ce fléau.

18. Durant l'exécution du projet, l'ONE a suivi de près, les questions d'impacts sur l'environnement durant la phase curative où un volume très important de pesticides chimiques a été utilisé. Des données collectées et analysées par l'ONE ont permis d'éviter ou d'amoindrir les effets négatifs potentiels sur la santé humaine, la végétation et la faune. Aussi, suite à cette analyse on a éliminé des pesticides toxiques en les remplaçant par de nouvelles molécules moins toxiques.

19. L'ONE a été contracté par le PLPA en fin 2004 pour coordonner le suivi de l'EIE et statuer sur son permis environnemental auquel est joint le plan de gestion environnemental de pesticides (PGEP) sous forme de cahier des charges environnemental (CCE). Dans ce cadre, l'ONE a effectué 3 missions d'audit environnemental en 2006, 2007 et 2008 et a formulé des recommandations par rapport aux exigences du CCE.

20. La mission a revu, en détail, ce cahier des charges environnemental et son état d'exécution. Elle a noté que plusieurs de ces exigences ne sont toujours pas appliquées. Il s'agit notamment de toutes celles qui sont relatives aux anciens magasins de stockage. Les magasins créés par le projet sont de meilleure qualité. Ils sont situés un peu plus loin par rapport aux bureaux et aux habitations. Le magasin du CNA à Tuléar, les deux magasins de Betioky (des pesticides et des emballages vides), et l'ensemble des magasins des PA visités ne sont pas positionnés suivant les normes (proximité des habitations, des bassins d'eau, les enfants jouent à proximité).

21. Les emballages vides sont toujours stockés dans les magasins de stockage notamment à Betioky sud et à Ejeda. Les emballages sont réutilisés par le CNA lui-même pour le transport du Gasoil ce qui est un très mauvais exemple pour le reste de la population malgache. Une très grande partie des emballages vides est rendue sans bouchons ce qui fait qu'elles contaminent tout le circuit transport-

emmagasinage. La mission n'a pas observé le compacteur, mais, vu les explications données, ce dernier n'est pas dans les normes.

22. Le CNA et les fournisseurs de produits chimiques ont crée un site d'enfouissement des emballages de plastiques à 14 km de Betioky, dans lequel 8.334 bidons y ont été enterrés suivant la convention CNA-CROPLIFE[1]. Ceci n'est pas conforme aux clauses du cahier de charges environnemental qui prévoit leur destruction suivant des normes environnementales acceptables. L'ONE a confirmé qu'elle n'a jamais donné son aval à la création de ce site.

I.2 Composante Recherche – Formation

a. Recherche

23. Le PLPA a prévu, en matière de recherche, de conduire les thèmes suivants:

(i) lutte biologique contre le criquet migrateur (FOFIFA-ICIPE): il s'agit de tester et d'homologuer un biopesticide à partir de souches IMI330 189 de *Metharizium anisopliae var. acridum*. Les tests d'efficacité au champ ont été réalisés avec succès au mois de mai 2008 et une confirmation de ces essais à grande échelle a eu lieu au mois de mars 2009. Le comité d'homologation malgache a homologué le produit le 2 juillet 2009 et les résultats de cette activité ont été présentés lors du colloque national sur la lutte préventive anti-acridienne tenu les 17-18 septembre 2009. Le FOFIFA assure une efficacité de ce produit à concurrence de 80%. Cependant, il souhaite que la SP9 (une souche locale de Metarhizium), disposant des mêmes performances, soit elle aussi homologuée. Le CNA considère qu'il y a encore des aspects qui restent à tester notamment tout ce qui concerne l'utilisation, la manipulation et la disponibilité du manuel d'utilisation. La mission a informé que le manuel de l'utilisation de ce biopesticide était disponible en langue française et anglaise, notamment à la FAO.

(ii) Etude du déterminisme de la grégarisation/désagrégarisation (ICIPE) : cette étude a pour objectif de permettre la connaissance de la nature moléculaire des phéromones responsables de la grégarisation/désagrégarisation en vue de l'utilisation de ces substances dans la lutte contre le criquet migrateur. Pour la phéromone d'agrégation des adultes, les essais sur terrain programmés pour la campagne 2008-2009 n'ont pas eu lieu faute de cibles au mois de juin. Concernant la phéromone d'agrégation des larves, les travaux accusent un grand retard malgré la réalisation des essais au laboratoire en juillet 2009. Les résultats ont déjà été présentés lors du colloque et il est attendu que les thésards malgaches à l'ICIPE présenteront leur soutenance en mai 2010. Concernant la réalisation des essais sur terrain de la phéromone d'agrégation des adultes, la FOFIFA a tout fait pour que l'ICIPE collabore avec elle dans leur réalisation mais sans résultats jusqu'à ce jour. Pourtant, ces essais sont importants et tout doit être tenté pour les réaliser en considérant des alternatives à l'ICIPE.

(iii) Essais sur des associations phéromones/biopesticide (ICIPE): de tels essais devrait permettre d'étudier l'efficacité de lutte combinant l'utilisation de phéromones et de biopesticide. Ces essais ne pourraient être réalisés qu'après la réalisation des essais sur terrain des phéromones, ce qui pose encore problème.

(iv) Etude du criquet nomade (FOFIFA – CIRAD): la partie terrain de cette étude qui avait pour objectif de mieux connaître cet autre insecte moins connu que le criquet migrateur et qui cause également des dégâts sur les cultures dans le nord du pays a été achevée. Ces travaux ont été tout d'abord réalisés dans le cadre du Projet de contribution à la lutte antiacridienne (le PCLA) financé par la coopération Française de 2001 à 2003 (Franc et al., 2005 ; Lecoq et al., 2006). Ils ont été poursuivis dans le cadre du PLPA, de 2005 à 2009, en collaboration entre le CNA, le FOFIFA et le CIRAD. Les divers travaux réalisés au sein du PLPA ont permis de continuer à faire progresser les connaissances sur le criquet

[1] Rapport CNA (décembre 2008)

nomade et d'apporter des informations sur deux aspects clés, à savoir: les phases et la dynamique des populations. Les connaissances nouvelles présentées devraient permettre au CNA de mieux organiser sa stratégie de surveillance et de lutte contre cette espèce. La mission juge que ces résultats sont très satisfaisants et apportent du nouveau à l'aide à la décision en particulier pour le Nomadacris. La mission a aussi rencontré la professeur de l'Université de Tuléar avec deux de ses étudiants qui ont fait deux thèses sur le sujet et qui malheureusement n'ont pas pu encore être intégrés dans le CNA; ce qui est plus que nécessaire vu le manque de spécialistes au sein de cette structure. Cette coopération partenariale entre l'université et le CNA est à encourager, vu la complémentarité évidente. Le CNA a des moyens opérationnels mais n'est pas destiné à faire des recherches. L'université fait de la recherche mais n'a guère de moyens et en particulier pas de moyens opérationnels.

(v) Inventaire des entomopathogènes/phages ainsi que d'autres activités telles que la mise à jour de la collection d'herbier ont été réalisés. De plus, un champignon Beauvaria pathogène endémique a été identifié. Les souches isolées de ce champignon ont été caractérisées génétiquement par le laboratoire EBCL France. Les premiers essais sur le criquet ont donné de bons résultats préliminaires mais les tests en champs à grande échelle qui auraient dû être réalisés en février n'ont pas pu être réalisés en 2009 et en 2010 en raison des pluies tardives dans le sud et du manque de mobilité des agents anti-acridiens pendant la crise politique. Ces essais ne pourront donc être terminés que sur d'autres financements. Concernant, les travaux réalisés par le FOFIFA sur les ennemis naturels des acridiens durant 4 ans, ils sont utiles mais nécessitent un élargissement et approfondissement. Le nombre d'agents identifiés est toutefois jugé faible par rapport au potentiel élevé de la biodiversité existante dans l'île. Concernant la question de la remise des équipements labo du CNA au FOFIFA soulevée dans les aides mémoires antécédents, la mission a constaté que ces équipements sont toujours stockés à Betioky où ils n'y a pas de compétences pour les utiliser à ce jour.

24. Colloque de restitution des résultats de recherches: ce colloque a été tenu les 17 et 18 septembre 2009 à Antananarivo en la présence des partenaires techniques et financiers (BAD, FAO, GTZ, UE), la société civile, les représentants des firmes de pesticides, les Universités de Tana et Tuléar, les Directions techniques du MAEP, MEF, CNA, FOFIFA, PLPA, ONE etc...Ce colloque a permis aussi de remettre officiellement le manuel de lutte préventive antiacridienne à Madagascar au Gouvernement. L'acte du colloque est toujours en cours d'élaboration.

25. Ce manuel de lutte préventive antiacridienne synthétise des dizaines de travaux précédents dont au moins 4 manuels (2 tomes du manuel antiacridien, le manuel du Locusta, et le précis de lutte) en un avec une intégration et une réactualisation très récente des données disponibles sur le Locusta et le Nomadacris ainsi que les outils d'aide à la décision y inclus le SIG-LMC et les fiches de collecte des données. Ce manuel est indiscutablement le deuxième meilleur produit soft du projet après le SIG-LMC. Il est très apprécié par les agents de terrain même s'il n'est pas arrivé partout (1 des 7 PA visités ne l'a pas reçu encore). Sa traduction en langue malgache sera d'une grande utilité.

26.

b. Formation

27. Dans le cadre de cette sous-composante, il était prévu de réaliser les activités suivantes:

(i) Formation diplômante: il s'agissait de former 4 cadres supérieurs dans divers domaines qui intéressent la lutte anti-acridienne. La première formation portait sur un master en Système d'Information Localisé pour l'Aménagement du Territoire (SILAT). Elle est achevée. Les trois autres formations portaient sur un master en biopesticides et deux PhD en médiateurs chimiques (les phéromones). Le master a été obtenu en décembre 2009 à l'Université de Tuléar, mais le détenteur de ce DEA n'a pas été integré au sein du CNA. Les deux PhD sont réalisés à l'ICIPE, Nairobi et sont finalisé mais leurs soutenance n'a pas encore eu lieu. Elles seraient prévues dans le mois courant. Ces

formations diplômantes réalisées par le projet ont été d'une très grande utilité pour le CNA qui souffre actuellement d'une insuffisance en spécialistes dans le domaine de la lutte antiacridienne.

(ii) Formation de courtes durées: plusieurs formations dans ce cadre ont été réalisées au profit des cadres et agents du CNA. Une formation en suivi-évaluation a été réalisée au profit d'un cadre du CNA. Aussi, une formation spécialisée en écotoxicologie a bénéficié à un cadre qui occupe actuellement le poste de « responsable environnemental » au CNA. Dix sept formations locales de courte durée ont été organisées au profit des agents techniques du CNA dans les domaines de l'acridologie et les techniques d'application. Enfin, 19 cadres du CNA et du CEP ont bénéficié de formations, dans le cadre du programme AMTA/NAMTA (North Africa Management Training in Agriculture) dans divers domaines de gestion des projets. Deux sessions de formation sur les techniques d'application ont été réalisées: une session théorique en novembre 2008 et une session pratique en avril 2009. Ces formations de courte durée ont donné de bons résultats, en particulier celles dispensées dans les domaines techniques et gestion de projets. Toutefois, les besoins de recyclage pour le personnel antiacridien en très grande majorité nouveau et ayant des backgrounds non techniques (en l'absence, surtout, des anciens expérimentés ayant été admis à faire valoir leurs droits à la retraite) sont encore énormes.

I.3 Composante Gestion et coordination du Projet

28. Pour la gestion du projet, le rapport d'évaluation de 2001, avait prévu la création d'une Cellule d'exécution (CEP) logée au sein du Centre National Antiacridien (CNA). Le projet devait s'appuyer sur le personnel du CNA pour exécuter ses tâches sur le terrain (postes et zones antiacridiennes). Cette Cellule devait comprendre: (i) le personnel cadre spécialisé en protection des végétaux détaché du CNA (1 chef d'unité Prospection, 1 chef d'unité Intervention et 1 chef d'unité Recherche opérationnelle, 1 agro-économiste responsable de suivi-évaluation et 1 logisticien); (ii) le personnel contractuel (1 comptable gestionnaire, 3 secrétaires et 3 chauffeurs) et (iii) l'assistance technique (Acridologue, Acridologue/Logisticien et 1 spécialiste des acquisitions. Une antenne de liaison devait être basée à Antananarivo. Le Conseil d'Administration du CNA devait assurer le rôle de suivi et pilotage du projet et les comptes du projet devraient faire l'objet d'audit annuel.

29. Depuis le démarrage effectif du PLPA, le Conseil d'Administration du CNA a assuré le rôle du Comité de suivi et pilotage du projet. Il est composé de représentants des différents ministères et autres entités, Ministère de l'Agriculture, tutelle technique du PLPA; Ministère des Finances et du Budget, tutelle comptable et financière du PLPA; Ministère chargé de l'Environnement; Ministère chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, Ministère chargé de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique; les Régions d'Atsimo-Andrefana, de l'Androy, de l'Anosy, et d'Ihorombe.

30. Le CNA, créé en 2000, avant même le démarrage du PLPA, est un Etablissement public à caractère administratif (EPA). Il est composé, (i) d'une direction, basée à Tulear qui coordonne et supervise les activités du CNA et du projet PLPA; (ii) d'un département technique opérationnel basé à Betioky ; (iii) d'un département partenariat et environnement ; et (iv) d'un département administratif et financier. Cette structure assure la planification et la mise en œuvre de toutes les activités relatives à la lutte antiacridienne et coordonne tous les financements nationaux et extérieurs relatifs à ces activités. Toutes les activités de terrain du PLPA sont exécutées à travers les différents départements et structures locales du CNA. Des réunions mensuelles de coordination, planification et suivi était tenues régulièrement entre la structure légère du projet (CEP) et le CNA. Le personnel cadre spécialisé en protection des végétaux (1 chef d'unité Prospection, 1 chef d'unité Intervention et 1 chef d'unité Recherche opérationnelle), payés sur le budget du CNA, et l'Assistance technique, prévue initialement au sein de la CEP, ont été mis à la disposition du CNA dans un objectif d'appui institutionnel de la structure nationale à pérenniser et pour éviter le double emploi avec le projet.

31. L'analyse du budget du CNA, des quatre dernières années, montre une volonté politique pour renforcer cette structure et la rendre fonctionnelle de façon plus durable. Mais l'organisation interne et la planification stratégique et opérationnelle sont peu adéquates, avec plus de 33% de personnel administratif dans une institution technique. Par ailleurs, plus de 50 % du parc véhicules et 31% des motos ont été mis en réforme[2]. La fin des programmes des principaux bailleurs de fonds (Coopération Française, Union Européenne, FAO) et l'achèvement du PLPA en 2009, qui contribuait, selon l'année, à concurrence de 25 à 50% du budget fonctionnement du CNA, à coté de la conjoncture politique qui a eu comme conséquence directe la réduction de prés de 50% du budget de l'année 2010 du CNA, a rendu plus fragile cette structure et l'a positionné dans une situation difficile pour répondre aux exigences de la lutte préventive.

32. Tout ceci a causé le démarrage de la recrudescence acridienne en cours et annonce une campagne 2010-2011 difficile de lutte antiacridienne. En effet, des bandes larvaires tout au long des routes et des essaims déjà formés ou en cours de formation ont été observés, notamment, par la mission. Monsieur RAKOTONDRA VELO, Maire de la Commune de Mahabouka a parlé d'une perte des productions de l'ordre de 50% dans le village de Mahaboboka de la Zone de Sakaraha. Cette recrudescence risque d'évoluer en situation d'invasion si le CNA n'arrive pas à casser la dynamique en cours tout en se préparant dés maintenant à un traitement intensif d'ici la fin de l'année et ce à travers, la préparation d'une stratégie d'urgence proactive mais réaliste (mobilisation des ressources humaines et financières, lancement des appels d'offres pour l'acquisition des pesticides et des pièces de rechange à temps, entretien du parc et du matériel, recyclage des agents opérationnels de surveillance et de lutte, préparation des contrats pour les traitements aériens et, éventuellement, information des différents partenaires). Les principales causes qui favorisent la recrudescence en cours et l'invasion éventuelle sont, essentiellement, la conjoncture politique qui a entrainé des restrictions budgétaires, l'organisation interne au niveau du CNA qui a commencé la campagne de lutte avec un certain retard et peu efficacement ainsi que l'achèvement du PLPA qui appuyait les efforts du CNA et finançait une grande partie de la lutte préventive. Des conditions pluviométriques favorables éventuelles au cours des semaines prochaines pourraient accélérer ce risque d'invasion en permettant aux populations acridiennes actuelles de faire une ponte avant la fin la saison prochaine.

33. La Cellule d'Exécution du projet (CEP) était basée à Tuléar. Le staff cadre était composé d'un chef de projet, fonctionnaire mis à disposition au CNA, d'un responsable de passation des marchés fonctionnel jusqu'à fin octobre 2008, d'un responsable suivi évaluation qui a quitté le projet en fin 2006 (aucun remplacement n'a eu lieu), et d'un comptable. Durant la mise en œuvre du projet, la CEP était responsable de la gestion et la coordination de toutes les activités financées sur le fonds FAD. Les activités techniques du projet ont été assurées par la structure du CNA.

34. Malgré, les difficultés que le PLPA a rencontré à son démarrage, le départ précoce des responsables de suivi-évaluation et de passation des marchés, la mise en place du staff technique au siège du CNA, et la multitude des partenaires du projet, cette structure légère a pu maintenir une coordination raisonnable des différentes activités du projet et une gestion acceptable des fonds qui lui ont été confiés. En effet, la quasi-totalité des prévisions physiques assignées au projet sur les ressources de la BAD ont été réalisés et tous les services, travaux, et équipements ont été réceptionnés avec satisfaction avant la date d'achèvement du projet prorogée au 30 décembre 2009, à l'exception d'un seul marché qui a été résilié. Le taux des marchés infructueux, à cause des spécifications techniques ou manque de concurrence n'a pas dépassé les 10%. Tous ces marchés ont été repris et conclus sauf l'acquisition partielle des équipements de laboratoire qui n'a pas été relancée faute de temps et de moyen humain.

35. La durée de règlement des factures sur le fonds de roulement était dans les normes sans dépasser les délais contractuels. Les rapports d'activité trimestriels et annuels du PLPA ont été toujours

[2] Rapport de la mission d'évaluation de performance et durabilité du CNA (UE, novembre 2008)

préparés mais parfois remis avec un certain retard. Toutefois, la CEP, n'a pas pu mettre en place un système de planification et suivi-évaluation cohérant et intégré qui aurait servi comme outil d'aide à la décision. Le TOMPRO, avec un seul module comptable, n'a été mis en place qu'en fin 2006 pour qu'il soit opérationnel à partir de l'exercice 2007. En comptabilisant le rapport d'audit 2009, qui n'est pas encore engagé, plus de 40% de ces rapports ont été transmis à la BAD en retard par rapport aux délais contractuels. Le retard dans l'acquisition des prestations de l'audit de l'exercice 2009 risque de ne pas pouvoir remettre le rapport à temps. De plus, les pièces justificatives du dernier fonds de roulement n'ont pas été encore communiquées à la BAD. La mise en place d'un système de transmission de données (TSAPIC) à la fin du projet n'était pas un choix efficace du fait que le temps de formation et de rodage des utilisateurs n'était pas suffisant. L'annulation de 52% du don FAD, destiné à la formation des cadres, n'était pas en faveur d'une utilisation efficiente des ressources financières du projet, quoi que la responsabilité n'est pas exclusive à la CEP. Elle incombe aussi au Gouvernement et à la BAD. Cette structure légère n'a pas joué de rôle dans le suivi des fonds prévus sur les financements de l'Union Européenne et la Coopération Française. Cette tâche a été toujours considérée parmi les attributions du CNA. L'absence d'un manuel de procédures du PLPA, consistant et identifiant clairement ses responsabilités par rapport au CNA dans la coordination et la mise en œuvre du projet est à l'origine de certaines difficultés de collaboration entre la CEP et le CNA.

36. Passation des marchés : depuis le démarrage effectif du projet, 75 marchés ont été conclus dans le cadre du PLPA, dont 33 de travaux, 19 de biens d'équipement et 23 de services, pour un montant global de 14.938 millions d'Ariary (4.899.669 UC), ce qui représente 83 % du total des décaissements. Un total de 17% des décaissements a concerné les petites dépenses et les dépenses de fonctionnement. Plus de 36% des marchés ont été conclus après la date de clôture initiale du PLPA, prévues en décembre 2007. Ces marchés ont été réalisés à concurrence de 80 % par des firmes nationales. Le service international a concerné, essentiellement, l'assistance technique, la recherche et la formation. Plus de 44% du montant total contracté a porté sur des travaux de génie civil, 25% sur des équipements et 31% sur des services de consultants. Ceci note bien l'ampleur des infrastructures de base et l'importance des activités de renforcement des capacités institutionnelles des structures nationales dans le cadre de ce projet.

II. PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET

37. La performance du PLPA est le résultat de l'effort conjugué des principaux partenaires, à savoir: le Gouvernement avec ses structures de décision, d'exécution et de supervision (particulièrement, le Ministère de l'agriculture, le CNA, la CEP et FOFIFA), la BAD en tant que bailleur de fonds principal du PLPA, les autres bailleurs de fonds qui ont contribué au programme de lutte antiacridienne, et les bénéficiaires locaux dans les zones d'intervention du projet à travers leur contribution active dans l'avertissement acridien et dans le traitement des criquets. Pour apprécier cette performance du PLPA, l'examen a porté sur les indicateurs classiques de performance, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité des acquis du projet.

II.1 Pertinence

38. Sur le plan stratégique le PLPA avait assigné comme objectif sectoriel de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire par la protection des cultures et des récoltes, et comme objectif spécifique de prévenir les invasions acridiennes futures en maintenant la population acridienne en deçà du seuil de grégarisation sur une base durable. Le rapport d'évaluation du PLPA, approuvé par le Conseil de la BAD en janvier 2001, reflète une parfaite cohérence des objectifs assignés au projet par rapport aux axes stratégiques de la Banque en matière de développement rural, d'amélioration des conditions de vie de la population et de protection de l'environnement. Ces objectifs étaient pertinents dans la mesure où ils répondaient à des besoins stratégiques du Gouvernement de Madagascar qui

met en priorité la lutte préventive antiacridienne. Les risques et coûts économiques et environnementaux internalisés des luttes curatives sont très élevés alors que dans le cas de la lutte préventive ces risques et coûts sont maîtrisables. Ces orientations stratégiques du Gouvernement sont reflétées aussi, au niveau de la stratégie de lutte antiacridienne de 1998 (mise à jour en 2008 dans le document de vision à moyen terme de la lutte antiacridienne). Cette pertinence d'objectif est en parfaite cohérence avec les aspirations des paysans dans la mesure où cette lutte empêche des pertes de plus de 50% des productions agricoles dans leurs champs et par conséquent contribue au moins au maintien de leurs revenus fragilisés par les invasions acridiennes et les calamités naturelles.

II.2 Efficacité

39. Le PLPA, a connu des difficultés depuis son démarrage. Il n'est entré en vigueur que le 29 avril 2002 avec un retard de dix mois par rapport à la date prévisionnelle de mise en vigueur. Les principales activités d'appui institutionnel, d'assistance technique, de formation et de mise en place d'outil d'aide à la décision n'étaient opérationnelles qu'en 2006 et 2007. Le processus de passation des marchés avec la multitude d'approbations et de non objections, les retards au niveau de l'alimentation du compte du projet et de règlement des factures de certaines entreprises ont pu affecter l'efficacité du projet en terme d'atteinte des résultats assignés en temps requis. Il a fallu proroger le projet à deux reprises, jusqu'à fin 2009, pour se rapprocher des résultats assignés. Aussi, sur les six rapports d'audit annuel entrepris par le projet uniquement 66% de ces rapports ont été préparé et transmis à la BAD à temps. Toutefois, malgré ces difficultés, le PLPA a réussi à mettre en place une infrastructure de base importante, des équipements et outils considérables, en particulier d'aide à la décision (SIG-LMC, le manuel). De plus, le PLPA a permis une amélioration visible des compétences nationales à travers la formation pratique et opérationnelle des cadres et techniciens et à travers le financement de certaines thèses dans le domaine de lutte antiacridienne, mais aussi des travaux de recherche et de développement des produits biologiques alternatifs plus sains pour l'environnement.

40. La contribution du PLPA à l'objectif stratégique de réduction des pertes de production agricole est certaine, vu que depuis le démarrage effectif du projet aucune invasion n'a eu lieu. Les dégâts causés par les criquets, depuis 2003 jusqu'à fin 2009, dans les zones d'intervention du PLPA n'ont jamais dépassés les 5 à 10%, selon les entretiens de la mission auprès des bénéficiaires et des responsables de l'administration. Certes, d'autres efforts nationaux et internationaux ont contribué à cette amélioration substantielle qui reste encore relativement fragile. L'objectif spécifique de prévenir les invasions acridiennes futures en maintenant la population acridienne en deçà du seuil de grégarisation sur une base durable, est confirmé pour la stricte durée de mise en œuvre du projet. Toutefois, il est difficile de confirmer la durabilité des acquis du projet, étant donné que pour l'année 2010, la phase grégaire est relativement importante, tout au moins dans le cas de Locusta Migratoria. Pour Nomadacris, les campagnes de lutte préventive financées par le projet ont bien réduit le seuil à son niveau le plus bas, ce qui fait que cette année il ne présente pas de danger.

II.3 Efficience

41. L'efficacité d'atteindre les résultats assignés par le projet ne reflète pas nécessairement l'efficience économique du projet. Les équipements de laboratoire ont été acquis mais encore emballés et non exploités depuis prés d'une année. Les équipements de transmission de données antiacridiennes ont été mis en place dans les différentes structures du CNA, mais sont actuellement non fonctionnels. Il en va de même pour le logiciel de suivi-évaluation acquis par le CNA. Les dépassements énormes au niveau des catégories « construction et réhabilitation » et « véhicules et équipement » où les ratios étaient respectivement de 307% et 151% par rapport aux prévisions initiales, et ce, au détriment de l'assistance technique qui n'a été mise en place qu'à la fin du projet, reflète un

manque d'efficience, du fait que certains coûts unitaires étaient relativement plus élevés contre, aussi, des prévisions sous estimées. De plus, l'utilisation des ressources destinées au renforcement des capacités en faveur du génie civil n'etait pas toujours dans le sens d'une efficience économique surtout que le projet avait assigné des objectifs institutionnels durables. Enfin, l'annulation de 52% du don réservé à la formation ne semble pas être en faveur d'une efficience économique du projet.

II.4 Impact économique

42. L'impact des projets de développements rural et des projets institutionnels est très difficile à quantifier dés l'achèvement du projet. Pour le PLPA, la tendance de l'impact économique a été constatée à travers les discussions et les entretiens avec les bénéficiaires et les autorités locales. Si les dégâts causés par les criquets n'ont pas dépassé les 10% de la production agricole tout au long de la durée opérationnelle du PLPA (2003-2009) alors qu'une invasion moyenne peut causer plus de 40 à 50% de dégâts, on peut attribuer une réduction de dégâts potentiels de l'ordre de 30 à 40% dans la zone du PLPA. Sur le montant global décaissé sur les ressources de la BAD plus de 80% des marchés, dont environ 50% de travaux de génie civil, ont été exécutés par des entreprises et fournisseurs locaux ce qui a contribué directement à l'enrichissement relatif de ces prestataires et à l'emploi de la main d'œuvre locale. Sur le plan social aussi, le fait de construire les logements du personnel d'opération dans leurs zones et postes d'intervention et de les mettre dans des conditions optimales d'hébergement a été considéré comme une motivation, qui aura un impact positif sur la productivité de ce personnel et sur sa stabilité sociale.